

Supplément

# La Consolidation de la paix au Liban



Implemented by:  
**KFW**



Empowered lives.  
Resilient nations.

## Supplément spécial

Publié par le projet « La consolidation de la paix au Liban » du Programme des Nations Unies pour le développement et financé par l'Allemagne, ce supplément est distribué avec les quotidiens an-Nahar dans sa version originale en arabe, et avec le Daily Star et L'Orient-Le Jour dans les versions traduites en anglais et en français. Ce numéro regroupe les articles d'un certain nombre d'écrivains, de journalistes et de professionnels des médias, de chercheurs et d'artistes.

Il aborde les sujets relatifs à la paix civile et les répercussions de la crise syrienne au Liban et les relations entre les Libanais et les Syriens, dans des approches de fond loin des discours de haine.

Édition N°16, août 2017



« Mon ami a demandé à un groupe de travailleurs comment ils se sentent après avoir passé 12 heures sous terre et les 12 autres dans les hauteurs, la réponse était: nous sommes toujours sous-terre ».

© Talal Khoury

- 03 Réfugiés syriens au Liban : faire face à l'exagération et à la généralisation
- 04 Politique du travail et pratique
- 05 Histoires de réfugiés
- 07 Les avantages économiques de la présence massive des réfugiés syriens
- 10 L'impact de la situation juridique sur la santé mentale des Syriens au Liban
- 11 Le ton des chaînes arabes est dur... et l'accent libanais n'est pas des plus faciles
- 12 La tragi-comédie des balles perdues
- 13 Les implications sur la ville et la vie quotidienne des politiques des loyers

08 - 09

Une lecture intersectionnelle du racisme : la politique de droite et ses répercussions sociales au Liban



© «La peur» oeuvre de Azza Abo Rabieh

## Une approche calme et rationnelle

Quelle est la première chose qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez à un emploi ? Est-ce que mes week-ends seront gratuits et payés ? Est-ce que je serai dans un endroit sûr pour travailler avec des collègues respectables, bénéficiant de l'assurance et de la sécurité sociale ? Est-ce que je serai payé régulièrement à la fin de chaque mois, et pourrai-je savoir si oui ou non je travaillerai dans quelques mois ? Tout un chacun ne peut pas se permettre ce genre d'attentes lorsqu'on lui offre un nouveau travail. Pour un nombre croissant de personnes dans le monde entier, ce n'est qu'un espoir ou juste un rêve. Se rapprocher de la réalisation de ce rêve est un

objectif essentiel de l'Agenda pour les objectifs de développement durable : « Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, un emploi et un travail décent pour tous » (Objectif n°8). Alors que la crise en Syrie traîne de plus en plus dans le temps, son impact au Liban s'accroît. Le chômage gonfle et les tensions sociales entre les différentes collectivités s'accroissent. Ceci n'est cependant qu'un seul aspect de l'histoire. L'autre aspect consiste à montrer les moyens de bénéficier de la main-d'œuvre syrienne pour contribuer positivement à l'économie libanaise, au théâtre, à la culture et aux activités sociales. Écrasés par la crise syrienne et ses répercussions

au Liban, les médias oublient souvent cet aspect-là. Dans le supplément que vous avez en main, les deux parties sont présentées. Ce numéro se concentre en particulier sur la main-d'œuvre syrienne et tente d'offrir une approche calme et rationnelle sur une question souvent considérée comme controversée. Il propose également des réponses innovantes qui profitent tant aux Libanais qu'aux Syriens, et qui contribueront à bâtir l'avenir de cette jeune génération.

**Martin Huth**

Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne

## Apaiser les esprits

En attendant que le conflit syrien connaisse une issue durable, le Liban se retrouve à gérer bon gré mal gré la présence massive des réfugiés sur son sol. En fait, et pour dire vrai, cette gestion se fait ni bon gré ni mal gré. Elle ne se fait pas du tout, et l'on pourrait même penser que l'État n'en a cure. Hormis le filtrage draconien au plan de la sécurité et un effort, certes louable, au niveau de la scolarisation des enfants, on a comme l'impression que les autorités ont délégué aux organismes internationaux et aux ONG les responsabilités de l'hygiène, de la santé publique et de l'insertion économique des réfugiés syriens. Insertion économique. Un bien gros mot pour ceux qui s'inquiètent d'une implantation durable des déplacés de Syrie. Alors, au lieu d'engager une prospection intelligente de ce qui pourrait être bénéfique à la fois à l'économie

libanaise et aux réfugiés syriens, on préfère ne rien faire pendant que certains secteurs sont fortement demandeurs sur le marché de l'emploi. Il aura fallu attendre que certaines agences de l'Onu distribuent des cartes de débit, même plafonnées à une trentaine de dollars par mois, dans le cadre de leurs programmes d'aide aux déplacés syriens, pour que les petits commerces libanais reprennent vie. Avec quelque 700 000 réfugiés bénéficiaires de ces cartes au Liban, ces programmes sont une aubaine pour les petites épiceries qui vivaient. L'initiative onusienne a tôt fait de susciter la convoitise des entreprises libanaises de plus grande taille : trois chaînes de supermarchés ont passé contrat avec le Programme alimentaire mondial, comme la chaîne des coopératives

UCCM qui regroupe 36 magasins dans le pays. Pour attirer les réfugiés syriens, les supermarchés de l'UCCM ont choisi de leur accorder une remise de 7 %. Il est certain que la masse des réfugiés ayant fui la guerre en Syrie représente un fardeau pour le Liban, déjà lourdement endetté. Mais force est de constater qu'un nombre non négligeable d'entre eux contribuent à l'économie à travers leurs achats et la location d'appartements. Le tout est de savoir doser et surtout d'admettre qu'au-delà des difficultés des uns et des autres, la coopération reste indispensable pour apaiser les esprits.

**Gaby Nasr**

Directeur des éditions spéciales du quotidien L'Orient-Le Jour

## Les réfugiés syriens sont avant tout un problème humanitaire

Le sort des réfugiés syriens est à nouveau sous le feu des projecteurs au Liban. Plusieurs incidents récents ont mis en évidence un certain ressentiment des collectivités locales à leur encontre, suscitant des appels en faveur de leur rapatriement.

Certains groupes ont appelé à des pourparlers avec le régime syrien en vue de s'entendre sur le mécanisme de retour, tandis que d'autres ont affirmé que cela relevait des Nations Unies.

Cette question était et devrait rester essentiellement une question humanitaire. La dimension économique de la crise et le lourd tribut qu'elle impose à l'économie libanaise sont bien sûr documentés, mais le Liban ne peut tout simplement pas renvoyer ces populations du jour au lendemain.

Les Libanais devraient bien se rappeler combien de gens ont dû fuir leurs maisons pendant la guerre civile de 1975-90 ou pendant l'offensive israélienne de 2006 contre leur pays. Ils devraient ressentir la douleur qu'éprouvent ces réfugiés et montrer plus de sympathie envers eux.

Bien sûr, certains Syriens se trouvant ici représentent une menace pour la sécurité, mais certains Libanais aussi. Des erreurs se sont produites, mais cela ne signifie pas que le Liban devrait se laver les mains de son obligation morale et de son devoir de s'occuper des réfugiés et de veiller à ce qu'une fois rentrés chez eux, ils soient en sécurité.

Un retour sécurisé de ces réfugiés, que ce soit dans des zones sûres en Syrie ou dans leur foyer, devrait relever de la responsabilité de la communauté internationale. Jusqu'à ce que les Nations Unies décident du moment d'un tel retour, la communauté internationale devrait accroître son aide au Liban. Quant aux Libanais, ils devraient montrer plus de compassion et d'humilité dans le traitement de leur situation.

**Nadim Ladki**

Rédacteur en chef du quotidien Daily Star

## Ne punissez pas le Syrien qui travaille

Le réfugié syrien n'est nullement responsable de certaines activités qu'il exerce au Liban, conduisant ainsi un citoyen libanais au chômage. Son patron est le plus souvent un Libanais employant d'autres Syriens ou ressortissants étrangers afin de faire des économies, bénéficier du chômage dans les rangs des réfugiés syriens en particulier, et profiter de leur précarité en les faisant travailler parfois dans des conditions inhumaines. Un jeune Syrien m'a ainsi confié qu'il travaille dans un supermarché de huit heures du matin à dix heures du soir, avec un salaire de 800 mille livres par mois. Ce montant ne suffit même pas à couvrir son loyer ni à lui permettre d'offrir une vie décente à sa famille. Pareil salaire ne serait jamais accepté par un Libanais dans des conditions de travail similaires et sans aucune garantie, assurance ou vacances régulières.

Loin de moi l'idée de dénoncer ici le travailleur libanais, dans la mesure où celui-ci a parfaitement le droit de travailler dans des conditions équitables et humaines, tout comme je ne suis pas en train de défendre les possibilités d'emploi pour les réfugiés au détriment des Libanais qui souffrent déjà de conditions économiques difficiles. Mais la solution n'est pas dans l'hostilité, ni dans la provocation, parce que le chômage des Syriens pourrait nuire au Liban plus que leur emploi dans des activités spécifiques. Leur situation désespérée pourrait conduire à une révolte de la faim, sans compter une augmentation possible du taux de violence.

Il est toujours nécessaire que les solutions soient trouvées au niveau des institutions de l'État, ces institutions souvent inefficaces. Ce n'est pas le Syrien qui travaille qui doit être puni, mais l'employeur qui remplace un travailleur libanais par un étranger, celui qui embauche des gens sans permis de travail. Il ne s'agit pas d'interdire au Syrien d'ouvrir un magasin, une boulangerie ou toute autre activité légitime, mais d'exiger qu'il obtienne un permis d'exploitation, satisfasse aux conditions et paye les redevances dues au Trésor public, parce que le pays ne doit pas se laisser étouffer sous prétexte de peur, d'implantation et de camps de réfugiés. Ces problèmes ne sauraient être résolus par de petits moyens, mais par une vision globale et un plan national qui n'a pas encore été mis en place... et qui sans doute ne verra jamais le jour.

**Ghassan Hajjar**

Rédacteur en chef du quotidien an-Nahar

# Réfugiés syriens au Liban : faire face à l'exagération et à la généralisation

Nasser Yassine\*

Nombreux sont ceux, qui en abordant le dossier des réfugiés syriens au Liban tombent, intentionnellement ou pas, dans deux erreurs : celle de l'exagération et celle de la généralisation. Ils s'attellent à gonfler le poids, certes important, de la présence de réfugiés syriens, sans tenir compte cependant des chiffres réels, contribuant ainsi à exacerber la phobie démographique, bien ancrée chez certains groupes de Libanais. Une amplification, pour le moins douteuse, du nombre annuel de naissances d'enfants syriens au Liban est ainsi constatée. Selon certains, le nombre de nouveau-nés syriens au Liban aurait franchi le seuil des 300 000 par an alors qu'en réalité, il ne dépasse pas les 24 000 selon les statistiques du Haut-Comité de secours (HCR). Le chiffre est ainsi amplifié plus de douze fois, favorisant une sorte de panique autour d'un éventuel changement démographique dans le pays. Dans le même ordre d'idées, on prétend que tous les Syriens présents au Liban sont des éléments armés professionnels, capables de contrôler le territoire libanais, contredisant de la sorte, voire rejetant les statistiques officielles selon lesquelles 80 % des réfugiés syriens enregistrés auprès du HCR sont des femmes et des enfants.

D'autres font exprès de généraliser. Tous les Syriens deviennent ainsi des propriétaires d'établissements de commerce ou des travailleurs faisant la concurrence aux Libanais, alors qu'en réalité, une partie infime de Syriens, ne dépassant pas les 6 % selon une étude visant à évaluer les faiblesses des réfugiés syriens en 2016 a ouvert de petits commerces qui les aident à subvenir à leurs besoins, tandis qu'une autre minorité minuscule exerce une profession libérale. Dans le même temps, on s'emploie à décrédibiliser le volet humanitaire de la crise des réfugiés en prétendant que la majorité d'entre eux vendent les aides qui leurs parviennent ou bien qu'ils circulent facilement entre la Syrie et les pays qui les accueillent, alors que les données recueillies prouvent que la majorité écrasante de Syriens installés au Liban ont fui une violence incomparable. Dans leur majorité, soit 71 % selon les statistiques du HCR, les déplacés vivent sous le seuil de pauvreté et ont contracté des dettes auprès de leurs proches et de leurs hôtes libanais. Ils luttent au quotidien pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles respectives.

La plupart du temps, l'exagération et la généralisation sont associées dans une sorte de scénario catastrophe dont le résultat direct est d'exacerber la phobie démographique de certains groupes de Libanais et d'alimenter l'imaginaire avec des épisodes tirés de la guerre civile, qui reprennent des invasions de groupes armés, tout en développant la peur des Syriens en gonflant la concurrence qu'ils font aux Libanais sur le marché local du travail. Toujours en fonction de ce scénario catastrophe, on se plaît à nourrir « la terreur » – une terminologie employée par un quotidien émergent et reprise par une chaîne de télévision pionnière – et à employer des expressions sous-entendant d'éventuelles implosions, de bombes à retardement, voire une extermination, comme l'a laissé entendre un autre quotidien réputé, dans un titre en manchette.

Il est aujourd'hui primordial de réorienter le débat autour du dossier des réfugiés syriens, loin de toute provocation populiste, de réflexion discriminante et de positions politiques qui jouent sur les fibres de la xénophobie, et qui alimentent ainsi la haine du réfugié et l'élimination de l'autre. Il serait plus judicieux de procéder à une approche scientifique et professionnelle du dossier, en fonction de stratégies ciblées fondées sur des données réelles sur le terrain. Ces stratégies doivent rendre possible une projection sur l'avenir, dans la mesure où elles reposent sur une base solide et réelle. Il appartient au gouvernement d'assumer ce rôle, dans le contexte d'une vision claire de la manière avec laquelle ce dossier et les solutions envisagées devraient être gérés. Malheureusement, ce rôle fait toujours défaut. L'approche proposée devrait ainsi avoir



© Œuvre de l'artiste Hamza Al Haini

pour point de départ une enquête sur le terrain et une compréhension du contexte géographique local de la présence syrienne au Liban. C'est à ce moment-là qu'il apparaîtra clairement que la majorité des réfugiés syriens, des gens pauvres et démunis, sont installés dans les régions, les localités et les banlieues les plus pauvres du Liban.

Ils louent des habitations modestes et effectuent des travaux qu'ils avaient l'habitude d'entreprendre avant la crise, dans les domaines du bâtiment ou de l'agriculture. Ils occupent en outre d'autres emplois lâchés par les Libanais qui ont fini par les confier à des ouvriers pauvres venus d'autres contrées, mais sur lesquels la demande de la main d'œuvre syrienne s'est accrue après la crise. Ce que les Nations Unies ont convenu d'appeler « les communautés hôtes » sont à la base démunies. Historiquement, elles étaient oubliées par le pouvoir central libanais et ses institutions. La fragilité de l'économie locale et le manque d'opportunités de travail dans la Bekaa, le Liban-Nord et les banlieues de Beyrouth et de Tripoli ne sont pas nouveaux. Sauf qu'ils ont été mis en relief avec l'afflux important de réfugiés syriens.

Parallèlement, il est nécessaire d'opérer une projection sur l'avenir sur la base de données et de statistiques scientifiques qui se dégagent, comme nous l'avons précisé plus haut, d'une compréhension du contexte local. Une projection fondée sur la connaissance, mais aussi sur une analyse historique de la politique économique des milieux géographiques qui accueillent les réfugiés, nous permettra de déterminer la nature même de la crise ainsi que les scénarios possibles. Elle permettra aussi d'évaluer la présence de lignes de fractures économiques et sociales au sein des communautés hôtes.

Celles-ci peuvent apparaître si les politiques mises en vigueur n'en tiennent pas compte. Les principales lignes de fractures apparaissent au niveau des jeunes qui n'ont pas eu droit à une éducation universitaire ou professionnelle. Il est fort possible qu'elles se creusent avec l'accroissement de la concurrence sur des opportunités de travail limitées, voire pratiquement inexistantes. Historiquement, les institutions publiques ne se sont jamais souciées de manière méthodique, soit sérieusement, du dossier des opportunités de travail pour les jeunes Libanais, notamment dans les régions les plus démunies, c'est-à-dire celles qui accueillent aujourd'hui les réfugiés syriens.

Quelques statistiques, qui ne sont pas nombreuses, permettront de comprendre le cœur du problème : sur 23 000 emplois dont le Liban a besoin par an, 3 400 opportunités de travail sont créées selon les estimations de la Banque mondiale, ce qui conduit à l'émigration de nombreux jeunes, notamment parmi les diplômés. Le Liban perd de ce fait un capital humain important. L'absence d'opportunités de travail pousse en outre de nombreux jeunes à travailler dans un secteur non structuré, d'où le fait que la moitié des personnes économiquement actives ont des emplois sans contrat de travail et sans couverture sociale. Cette situation s'est aggravée à partir du moment où de nombreux Syriens se sont intégrés aux forces actives, à un âge très jeune, en raison du décrochage scolaire ou du besoin de soutenir matériellement leurs familles.

Une des conséquences sociales possibles de ces lignes de fracture, serait l'éventuelle émergence de tensions entre les jeunes de différentes nationalités (libanais et syriens, syriens et palestiniens, syriens et syriens).

Le sentiment de rivalité serrée sur des opportunités de travail maigres peut paver la voie à des frictions et des conflits. Mais le plus grave serait que ce sentiment soit alimenté par un discours raciste qui jette tout le blâme sur les réfugiés en les présentant comme étant des « voleurs d'emplois ». Un sentiment d'insécurité risque d'exacerber l'agressivité des Syriens et de favoriser chez certains une violence qui commence d'ailleurs à apparaître dans certaines régions et même sur les réseaux sociaux. La violence verbale et les comportements haineux sont répandus sans aucun garde-fou moral.

## Quelles sont les solutions possibles ?

1- Réduire la tension en orientant le débat vers des politiques de règlement, loin de toute politisation, parce qu'une politisation du dossier des réfugiés syriens ne peut que créer davantage de tensions. Une exploitation populiste du dossier pourra faire gagner à des blocs politiques quelques sièges parlementaires, mais elle exposera le pays au risque de crises civiles et régionales ouvertes.  
2- L'éducation avant tout : le fait de lutter contre le décrochage scolaire des enfants syriens et libanais (même s'il est plus limité chez les Libanais) permet d'atteindre plusieurs objectifs, les plus importants étant d'assurer un enseignement adéquat à des enfants et des jeunes pour leur permettre d'accéder aux universités et aux instituts techniques, mais aussi de les éloigner du danger du travail précoce et de ses implications sur eux-mêmes et leurs communautés respectives.

3- Lancer et encourager des projets économiques communs entre des investisseurs libanais et syriens dans les communautés qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés. Des projets productifs sont susceptibles de créer des opportunités de travail pour tout le monde, Libanais, Syriens et Palestiniens, et de faire bouger et développer l'économie locale.

Pour paver la voie à des solutions sérieuses de la crise des réfugiés syriens au Liban, il est impératif d'avoir une vision à long terme qui devrait commencer par la compréhension des lignes de fracture qui commencent à émerger, et qui serait suivie d'un règlement de ses incarnations par le biais de projets et de programmes ciblés, dans le contexte géographique local propre aux lieux d'accueil des réfugiés. Il est tout aussi nécessaire, dans ce contexte, de tenir ce dossier à l'abri du jeu politique libanais, dans son sens étiré, et de renoncer aux discours populistes qui font assumer aux réfugiés la responsabilité de tout ce qui est négatif dans le pays.

\*Professeur et directeur de recherche à l'Institut Issam Farès pour les politiques publiques et les affaires internationales à l'Université américaine de Beyrouth

# Politique du travail et pratique

Léa Bou Khater\*

Bien que le Liban soit classé comme un pays à revenu intermédiaire, près d'un million de Libanais continuent de vivre dans la pauvreté (28,5 % de la population) et quelque 300 000 personnes vivent dans une situation d'extrême pauvreté, se trouvant dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins alimentaires et non-alimentaires les plus élémentaires (8 % de la population). Les mohafazats du Liban-Nord et du Mont-Liban comptent près de 65 % de l'ensemble des pauvres du Liban<sup>(1)</sup>.

Aujourd'hui, les réfugiés syriens se concentrent dans les régions les plus pauvres du Liban. Les intersections entre la distribution géographique des réfugiés et les poches de pauvreté au Liban sont perceptibles, notamment au Liban-Nord. L'un des principaux facteurs derrière la persistance de la pauvreté et l'absence de croissance économique inclusive reste le faible potentiel de création d'emplois et les emplois de qualité médiocre. Récemment, le conflit syrien et le grand afflux de réfugiés a eu des impacts sur la pauvreté et les emplois<sup>(2)</sup>. Dans le contexte de la crise prolongée des réfugiés syriens, cet article a pour objectif de décortiquer la politique du travail et la pratique concernant les réfugiés syriens au Liban depuis le déclenchement de la crise en 2011. Les sections suivantes retracent brièvement la situation actuelle du marché du travail, ainsi que le code du travail, les règles qui réglementent le travail des réfugiés syriens, la tension liée aux questions de travail entre les réfugiés et les communautés hôtes, et enfin les initiatives susceptibles de créer de meilleures conditions de travail.

## Informations sur le marché du travail

Le Liban est marqué par un taux d'activité professionnelle faible et stagnant de 49 %, qui reflète un taux faible de participation des femmes à la vie active. Celui-ci frôlait les 26 % en 2009. Près de la moitié des employés libanais (46 %) sont dans les services, suivis par près d'un tiers d'entre eux (27 %) qui sont dans le commerce (2009)<sup>(3)</sup>. La demande de travail est marquée par la prédominance des micro et petites entreprises. En effet, près de 90 % des établissements ont moins de cinq employés, alors que moins de 0,5 % des sociétés emploient plus de cinquante employés<sup>(4)</sup>. Selon l'enquête sur l'emploi menée par la Banque mondiale, 40 % de la main-d'œuvre au Liban est informelle (2010)<sup>(5)</sup>. Le chômage est élevé parmi les jeunes, ce qui peut être expliqué par l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois<sup>(6)</sup>.

Les Syriens viennent travailler au Liban depuis les années soixante, lorsque l'essor économique s'est accompagné d'un recrutement élevé d'ouvriers syriens. En 1972, les ressortissants syriens mâles représentaient 90 % de l'ensemble des ouvriers travaillant dans la construction au Liban<sup>(7)</sup>. Durant la guerre civile (1975-1990), l'émigration libanaise a entraîné une pénurie de travailleurs. Après la guerre, le début de la reconstruction a conduit au recrutement massif d'ouvriers syriens mâles peu qualifiés qui ont travaillé essentiellement dans la construction et l'agriculture. Dans les années 90, le nombre des ouvriers syriens était estimé entre 400 000<sup>(8)</sup> et 1,4 million<sup>(9)</sup>. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), on estimait à 300 000 le nombre des ouvriers syriens qui étaient basés au Liban avant le déclenchement de la crise syrienne<sup>(10)</sup>.

(1) PNUD. 2008. Poverty, Growth and Income Distribution in Lebanon. Beyrouth : PNUD.

(2) Banque mondiale. 2015. Lebanon - Promoting poverty reduction and shared prosperity: a systematic country diagnostic. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.

(3) Administration centrale des statistiques. 2010. Multiple Indicators Cluster Survey 2009. Beyrouth : Administration centrale des statistiques.

(4) ERF. 2004. Micro and Small Enterprises in Lebanon. Research Report Series No 0417. Le Caire: Economic Research Forum (Forum de recherche économique).

(5) Banque mondiale. 2012. Lebanon-Good jobs needed: the role of macro, investment, education, labor and social protection policies (MILES) - a multi-year technical cooperation program. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.

(6) OIT. 2010. Review of Labour Market Information. Beyrouth: Organisation internationale du travail.

(7) Chalcraft, John. 2009. The Invisible Cage, Syrian Migrant Workers in Lebanon, California: Stanford University Press.

(8) Balanche, Fabrice. 2007. « Les travailleurs syriens au Liban ou la complémentarité de deux systèmes d'oppression », Le Monde diplomatique, mars 2007.

(9) Gambill, Gary. 2001. « Syrian Workers in Lebanon: The Other Occupation », Middle East Intelligence Bulletin, février 2001.

(10) OIT. 2015. Towards Decent Work in Lebanon : Issues and Challenges in Light of the Syrian Refugee Crisis. Beyrouth: Organisation internationale du travail, Bureau régional des pays arabes.

Selon l'édition 2016 de l'Évaluation de la vulnérabilité des réfugiés syriens (Vulnerability Assessment for Syrian Refugees - VASYR), 36 % des adultes en âge de travailler ont travaillé dans le mois qui a précédé l'enquête. Ce pourcentage est plus faible au Akkar (28 %), à Zahlé (29 %) et à Baalbeck (32 %). Inversement, Bint Jbeil (47 %), Batroun (46 %) et Bécharré (44 %) ont enregistré des taux plus élevés. La main d'œuvre syrienne se concentre essentiellement dans le secteur de la construction (33 %), les activités agricoles (22 %), les services (26 %), les magasins (6 %) et le ménage (6 %). Le sous-emploi est prédominant, vu que les ouvriers syriens sont employés en moyenne quatorze jours sur trente<sup>(11)</sup>.

Les hommes luttent pour pouvoir trouver des opportunités économiques qui leur permettent d'avoir une rentrée régulière au Liban et faire face à une insécurité physique sévère et un taux élevé de discrimination. D'autres membres de la famille comme les femmes, mais aussi les enfants, ont été obligés de compenser le manque de revenu familial. En plus de s'occuper de la famille et de remplir les tâches ménagères, plusieurs femmes syriennes ont été obligées de travailler pour subvenir aux besoins financiers de leurs familles. Les femmes ont pu décrocher plus d'emplois dans le secteur informel comme les petits emplois, un travail saisonnier agricole et le ménage<sup>(12)</sup>. Le travail des enfants parmi les réfugiés syriens au Liban est également critique. En raison des normes sur les genres qui prévalent, les garçons travaillent plus que les filles, y compris dans les services comme l'électricité, la mécanique, les salons de coiffure, les restaurants, les supermarchés, ainsi que dans les secteurs de la construction et de l'agriculture<sup>(13)</sup>. Contrairement aux garçons, les filles travaillent essentiellement dans les secteurs agricole et domestique<sup>(14)</sup>. Finalement, tant les filles que les garçons sont vulnérables au mauvais traitement, au harcèlement et à la violence.

## Législations et politiques du travail

Avant la crise des réfugiés syriens, les conditions des ouvriers syriens au Liban étaient régies par plusieurs accords bilatéraux dans le respect du code du travail libanais. Conformément à ce code, les ouvriers étrangers ont besoin d'un permis de travail dans les dix jours qui suivent leur entrée. Ce document leur donne accès à la Sécurité sociale et leur accorde le droit au salaire minimum et à des protections sécuritaires. En pratique, la majorité des « étrangers » travaillent illégalement.

À la suite du déclenchement de la crise syrienne et la hausse du nombre des réfugiés syriens, l'environnement législatif et politique concernant les questions de travail a changé. Depuis le déclenchement de la crise en Syrie, le gouvernement libanais s'appuie sur des politiques ad hoc. En février 2013, le ministre du Travail a publié une circulaire donnant aux ouvriers syriens accès à un nombre d'emplois qui étaient auparavant réservés aux ressortissants libanais. Au nombre de ces emplois, la construction, les travaux d'électricité et la vente. Les Syriens effectuaient déjà ces activités, bien avant la prise de cette décision, toutefois sans permis<sup>(15)</sup>. Récemment, le gouvernement libanais a publié une décision privant les réfugiés syriens du droit au travail. Plus encore, le gouvernement considère que les « déplacés » perdent leur statut humanitaire de réfugiés dès qu'ils commencent à travailler, puisqu'ils bénéficient déjà de l'aide de l'UNHCR, l'agence de secours de l'ONU.

Néanmoins, les réfugiés syriens continuent à chercher du travail pour pourvoir aux besoins de leurs familles. Malheureusement, la violation de la décision du gouvernement a exacerbé la vulnérabilité des réfugiés syriens sur le marché du travail libanais : les employeurs ont tendance à recruter des Syriens pour des emplois de courte durée ou privent les ouvriers d'entre eux de rémunération puisqu'ils sont incapables de recourir à la justice ou à la police pour réclamer leurs droits. Les employeurs ont tendance à confisquer tous les documents personnels des ouvriers syriens y compris leur carte d'identité, leur passeport et leurs permis de séjour.

Une autre conséquence à ces restrictions de travail reste le

(11) WFP/UNHCR/UNICEF. 2016. Syrian Refugee Response: Vulnerability Assessment of Syrian Refugees 2016.

(12) Centre for Transnational Development and Cooperation. 2015. "Syrian Refugees in Turkey: Gender Analysis" [Online] Available at: <http://ctdc.org/analysis.pdf>

(13) UNHCR. 2016. « Children at work: A bigger Issue For Boys » [Online] Available at: <http://unhcr.org/FutureOfSyria/children-at-work.html>

(14) Ibid.

(15) Akram Susan et al. 2014. "Protecting Syrian Refugees: Laws, Policies, and Global Responsibility Sharing". Boston: Boston University School of Law.

fait que les ouvriers syriens travaillent sans bénéficier d'une protection légale ou d'une sécurité sociale. Au cas où ils sont blessés sur les lieux du travail, ils sont incapables de poursuivre leur employeur<sup>(16)</sup> en justice pour réclamer une compensation.

## Conflit et tension relatifs aux questions de travail

Malgré la tension entre les communautés hôtes et les réfugiés syriens en raison des problèmes économiques et sociaux, aucun incident violent n'a été rapporté, mis à part quelques rares cas. La carte des conflits gérée par Lebanon Support montre une hausse de 31 % du nombre des incidents<sup>(17)</sup> entre 2015 et 2016 : 3 502 incidents ont été enregistrés en 2015 contre 4 605 en 2016. Toutefois les conflits relatifs à la « discrimination sociale » et le « développement socio-économique » constituent les deux catégories où le nombre d'incidents le plus bas a été enregistré, avec respectivement 45 et 18 incidents recensés en 2016. Récemment quelques protestations ont été organisées contre les syriens au Liban à cause du chômage et de la compétition injuste dans le marché du travail (15 incidents en 2017)<sup>(18)</sup>.

Selon le Plan de réponse à la crise libanaise, quelques incidents dangereux se sont produits en 2015, similaires à ceux ayant eu lieu en 2014 à Ersal et à Tripoli, et qui avaient sévèrement affecté la stabilité des relations entre les communautés hôtes et les réfugiés syriens. Toutefois, selon des sondages d'opinion, les tensions restent élevées, accompagnées d'un risque de propension à la violence et à la confrontation entre les réfugiés syriens et leurs hôtes libanais<sup>(19)</sup>.

## Programmes et initiatives

Deux ans après le début de la crise syrienne, le gouvernement libanais a souligné la création d'emplois comme une priorité pour la stabilisation des conflits syriens dans les ménages, les entreprises et les communautés<sup>(20)</sup>.

En effet, dans le Plan libanais de gestion de la crise syrienne (LCRP) 2016, le chapitre relatif aux moyens de subsistance adopte une approche indirecte pour l'accès aux revenus et à l'emploi. Au lieu de mettre en place des activités génératrices de revenus, la réponse aux moyens de subsistance entraîne des investissements dans des projets du secteur privé et des institutions publiques qui, à leur tour, mèneront à la création d'emplois. En prenant en considération les priorités et les préoccupations du gouvernement telles qu'indiquées dans le document politique, les interventions cibleront essentiellement les groupes libanais vulnérables, ce qui constituera « un point d'entrée à toutes les interventions visant à assurer des moyens de subsistance ». Indirectement, ces interventions cibleront les réfugiés syriens et palestiniens conformément aux dispositions légales qui permettent actuellement aux Syriens de travailler dans l'agriculture, la construction et le ménage.

L'intervention la plus récente est la création d'emplois dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, principalement à travers le Programme d'emplois temporairement subventionnés (STEP). Ce programme de trois ans a pour objectif de soutenir plusieurs centaines de PME (petites et moyennes entreprises) à travers des subventions de contrepartie, des services d'aide au développement des entreprises et des subventions salariales. Ce schéma fournit des incitatifs financiers aux entreprises pour créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les ressortissants libanais et syriens.

\* Chercheuse au Consultation and Research Institute (CRI) à Beyrouth et conférencière à l'Université Libano-américaine (LAU)

(16) Ibid.

(17) Le Projet d'analyse des conflits définit la violence comme suit : « En allant au-delà de la vision du conflit à travers un cadre de sécurité associé à la belligérance et à la violence, Lebanon Support soutient que le conflit est d'une nature socio-politique. Par conséquent, elle met l'accent sur les dynamiques sous-jacentes à un large éventail de luttes violentes et non-violentes y compris des mouvements sociaux, des conflits opposant les minorités (ethniques, religieuses ou sexuelles entre autres), ainsi que des acteurs politiques locaux, nationaux et régionaux. » Disponible en ligne : <http://civilsociety-centre.org/article/conflict-analysis-bulletin-issue-6-march-2017?language=en>

(18) Lebanon Support. 2017. Civil Society Knowledge Centre, The Conflict Analysis Bulletin, Issue 6, Mars 2017. Disponible en ligne : [civilsociety-centre.org](http://civilsociety-centre.org)

(19) Gouvernement libanais et Nations unies. 2015. Plan de réponse à la crise du Liban 2015-2016, deuxième année, Beyrouth : GL/ONU.

(20) Gouvernement libanais. 2013. Feuille de route des interventions prioritaires pour la stabilisation du conflit syrien. Octobre 2013. Beyrouth: Gouvernement libanais

Cette page comporte trois histoires vraies rapportées par des travailleuses et travailleurs syriens, qui racontent leurs souffrances quotidiennes dans leur pays d'asile sur les plans social et juridique, ainsi que leurs rapports avec la communauté hôte libanaise.

## Pour Safia qui a fui l'oppression de Daech, l'Onu est une source d'espoir

Sobhiya Najjar\*

Les yeux couleur miel de Safia sont tristes. Son regard en dit long sur la peur, l'oppression et l'injustice dont elle a été témoin et qui émaillent des récits puisés, dirait-on, de tragédies grecques ou de films indiens.

La jeune femme dont l'époux est cloué chez lui à cause d'un accident de la route, ne s'est pas résignée à son sort, même si le destin semble s'être lui-même incliné devant la guerre et les combattants de l'organisation État islamique (Daech), « qui n'ont de respect ni pour les femmes, ni pour les enfants et encore moins pour eux-mêmes », comme le souligne Safia, âgée de 29 ans.

La jeune femme et son époux ont dû payer tout l'argent qu'ils possédaient pour fuir l'enfer de Daech et l'injustice « brûlante, diabolique, inimaginable de ses milices », qu'elle décrit comme tels, en tremblant comme à chaque fois qu'elle se souvient de cette époque sombre précédant sa fuite avec son mari et son fils âgé de deux ans. « Nous avons survécu au périple de la mort, cette mort que nous avons pourtant vue de près... Nous avons marché pendant trois jours, traversant les bois de Deir el-Zor pour arriver jusqu'à la frontière libanaise. Je portais sur le dos mon fils, le lait et l'eau, pour qu'il ne meure pas de faim et de soif. Nous nous étions entendus avec des passeurs, par le biais d'un intermédiaire que nous connaissions, pour traverser cette longue distance plantée de bombes et jalonnée d'explosions et de terreur. J'avais le sentiment de me mouvoir dans un film, voire un cauchemar ».

À chaque fois que Safia évoque ces journées, la sueur couvre son corps qui se met à trembler. Elle étreint son fils aujourd'hui âgé de trois ans. « Je veux qu'il ait un bel avenir, mais je n'ai pas les moyens de ce vœu. Nous avons fui la mort, mais la pauvreté nous a rattrapés. Je travaille dans l'agriculture, ici à Rmeich où mon mari avait lui-même travaillé pendant quinze années, avant qu'il ne soit blessé à la jambe et qu'on lui implante des tiges en acier. Il connaissait à Rmeich une famille propriétaire de terrains agricoles. Il a pris contact avec elle et elle nous a aidés à reprendre notre vie, à renaître ».

Safia travaille dans la culture du tabac, près de six heures par jour. Son mari l'aide lorsqu'il le peut à payer le loyer et les frais domestiques. « J'enfile les feuilles de tabac et je suis payée 1 000 livres par fil, une somme modique comparée à la fatigue que cet emploi me procure, mais c'est le seul que nous avons. Le loyer de notre maison, composée d'une chambre,



© Oeuvre de l'artiste Ahmad Ghaddar

d'une cuisine et d'une salle de bains, est de 150 dollars par mois. Il nous arrive parfois de gagner moins par mois, ce qui nous pousse à acheter nos aliments à crédit de chez l'épicier. Il nous arrive aussi de dormir sans dîner », raconte Safia, aujourd'hui à son sixième mois de grossesse.

La jeune femme espère que l'Onu les aidera à trouver une solution provisoire, mais le rendez-vous qu'elle a pris auprès du HCR a été déjà ajourné deux fois...

Safia attend un enfant et n'a toujours pas enregistré son aîné à l'école. Elle ne sait d'ailleurs pas comment s'y prendre. Elle place, dit-elle, tous ses espoirs en l'Onu.

## Abou Youssef bâtit des maisons, mais ne parvient pas à se construire un avenir



© Oeuvre de l'artiste Ahmad Ghaddar

Son pantalon en jeans a vu des jours meilleurs. Sa chemise usée en coton, aussi. Et son chapeau a été pendant plus d'un an et demi le témoin de nombreux levers et couchers de soleil. La fumée qui se dégage de sa cigarette masque à peine les marques de soucis qui creusent le visage d'Abou Youssef, père de trois enfants (deux filles et un garçon).

Ce quadragénaire qui a fui Deir el-Zor avec sa femme et ses deux filles (avant la naissance de son fils, aujourd'hui âgé d'à peine huit mois) mélange énergiquement le béton avec sa pelle. Abou Youssef est un ouvrier chevronné qui connaît bien son métier, un métier qu'il a hérité de son père et qui passe de père en fils dans sa famille.

La sueur perle sur son front. Il s'empresse de lécher goulûment les gouttelettes qui lui tombent sur les joues et le bout du nez. « Le prix d'une petite bouteille d'eau est de 500 livres. Je suis payé 4 000 à 5 000 livres l'heure. J'ai donc droit, plus que la terre, à la sueur que produit mon corps ».

Abou Youssef a bonne réputation dans le village de Rmeich (caza de Bint Jbeil) où il est installé. Les habitants des localités voisines lui font également confiance parce qu'il est « honnête, pauvre et discret ». C'est en ces termes que l'un d'eux le décrit. « Mais ici, la réputation ne permet pas de gagner sa vie et ne donne pas le droit de travailler sur cette terre d'asile », affirme Abou Youssef, avant d'ajouter : « En Syrie, je pouvais détruire des montagnes et construire des immeubles et des palais avec ces mains. J'ai bâti la majorité des maisons de Deir el-Zor. Je me tuais à la tâche, mais j'étais au moins tranquille. Je n'avais pas des soucis de nationalité, de cartes de séjour ou de sécurité... ».

Abou Youssef s'exprime avec une amertume qui lui coupe presque le souffle. « Non seulement nous avons dû fuir la mort, les massacres et la guerre, mais nous devons aujourd'hui souffrir le martyre pour pouvoir gagner notre vie à la sueur de notre front. Nous ne voulons prendre le boulot de personne. Nous voulons ▶

► seulement vivre en paix, honnêtement. Si la guerre en Syrie prend fin aujourd'hui même, je retournerai chez moi avec pour seul bagage ces vêtements maculés de béton. Croyez-moi, personne n'aime se sentir étranger, loin de chez lui. Personne n'aime l'humiliation... ». Abou Youssef préfère vivre en Syrie, mais « pas avant le rétablissement de la sécurité ». « Nous avons côtoyé la mort. Nous ne sommes pas prêts à risquer encore une fois notre vie et celle de nos enfants, même s'il est difficile de qualifier de vie notre existence ici », confie-t-il. Abou Youssef touche près de 150 dollars par mois. Une somme qui ne lui permet pas d'acheter du lait à son fils et du pain à ses filles et à sa femme et qui le pousse à s'interroger de savoir si un Libanais accepterait de vivre avec 150 dollars par mois. La femme d'Abou Youssef continue d'allaiter le petit, mais elle l'aide à subvenir aux besoins de la famille, en faisant le ménage dans certains foyers. « Tous les habitants du village n'acceptent pas cependant de m'engager comme femme de ménage. Certaines personnes sont xénophobes et n'aiment pas les Syriens, et d'autres sont au contraire pleines de bonté. Elles nous aident à nourrir nos enfants. Je prie Dieu pour que mon lait abonde afin que mon fils grandisse et qu'il puisse aller à l'école. Mon lait est gratuit. C'est un don de Dieu, alors que le lait industriel en poudre est plus cher que l'or au Liban... ».

Abou Youssef n'a aucun problème avec les habitants du village. Son problème est avec l'État qui lui demande de payer sa carte de séjour, alors qu'il n'arrive pas à subvenir à ses besoins. Il exhorte les organisations internationales de plancher sur les cas de milliers de personnes comme lui et affirme : « Il est vrai que dans la plupart des régions, le Syrien est traité avec condescendance, mais Dieu nous envoie de bonnes gens qui nous aident. Sauf que ces aides ne permettent pas de fonder une famille ou d'assurer une stabilité matérielle. Elles nous font sentir inférieurs et humiliés. Nous ne voulons de pitié de personne. Nous souhaitons que nos salaires soient relevés pour pouvoir manger à notre faim et vivre dans une habitation constituée d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle de bains, sans qu'on n'ait à devoir à qui que ce soit... ».

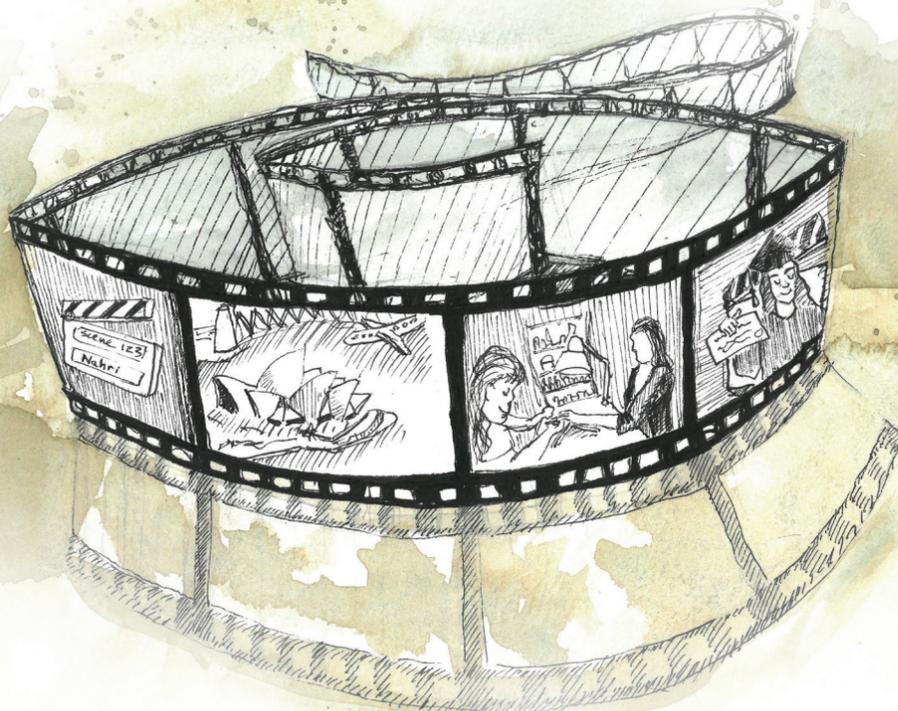
Le deuxième problème auquel Abou Youssef est confronté est sa peur pour ses deux filles qui n'ont pas été encore à l'école. « On nous a dit que les écoliers syriens n'ont pas de place à l'école publique. Il n'y a plus suffisamment de places pour le nombre d'écoliers qui a augmenté avec l'exode de nombreux Syriens vers la région. Cela me terrifie. Je ne veux pas que mes enfants soient analphabètes parce que l'illettrisme génère l'ignorance et la pauvreté et ces deux éléments produisent la violence et les guerres ».

## Catapultée de Hassaké vers le Liban, Nahrein attend le salut à Sydney

Nahrein a tout le temps la tête ailleurs. Elle travaille en silence et avec professionnalisme. Elle lime les ongles des dames de la haute société, enlève la peau morte qui les entoure puis masse les mains et les pieds avec des crèmes hydratantes avant de s'occuper de nouveaux ongles et de poser dessus un vernis d'une couleur aussi fraîche que son rire plein d'espoir. C'est au centre de Beyrouth que travaille la jeune brune qui avait fui Hassaké pour le Liban avec sa tante et son frère, lorsque les batailles se sont intensifiées dans la région où elle est née, où elle a été élevée et où elle avait décroché un diplôme en art dramatique de la faculté des Beaux-arts. « Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, je rêvais de devenir comédienne. J'ai commencé à enseigner l'art dramatique aux enfants dans les écoles, dans l'espoir de décrocher un bon rôle dans une série divertissante. En attendant ce rôle cependant, la vie m'a projetée dans le drame le plus horrible de ma vie », raconte la jeune fille de 28 ans qui reste aussi solide qu'un roc. C'est malgré elle qu'elle fait face au tourbillon mortel de la guerre qui l'a poussée à l'exode. « Ils ont enlevé mon frère alors qu'il n'avait que 20 ans. Les ravisseurs n'ont pas été identifiés et nous ne savons rien de lui jusqu'à présent. Nous avons tous été menacés de mort. Toute notre grande famille. Des groupes islamiques menaçaient tous les chrétiens. Ils disaient qu'ils allaient brûler nos maisons, violer nos femmes et égorger nos hommes... L'aube venait à peine de se lever lorsque nous avons pris la route. Nous avons fui, laissant tout derrière nous. Nous avions juste emporté l'or et l'argent que nos parents avaient rassemblés toute une vie durant ». Nahrein ne soupire pas. Ses yeux restent sans larmes. Si ses propos trahissent cependant son affliction, elle ne tire pas profit pour autant de son statut de réfugiée et ne laisse

personne avoir pitié d'elle. Elle gagne sa vie à la sueur de son front. « L'esthétique et les soins de beauté n'ont jamais été ma profession. Lorsque je suis arrivée à Beyrouth, j'avais peur. Nous sommes restés mon père, ma tante et mon autre frère dans la maison que nous avait débrouillé une connaissance syrienne qui travaille depuis vingt ans au Liban. Nous avions peur que les éléments armés ne nous localisent. Nous étions prisonniers de notre phobie, mais nous n'avons pas tardé à nous adapter à notre nouvelle vie. Nous avons loué une maison à Sabtiyé et comme au Liban il est important qu'une femme s'occupe de sa beauté, j'ai trouvé que le mieux était de travailler dans ce domaine. J'ai été alors engagée dans un institut de manucure/pédicure que ma voisine m'avait indiqué ». Nahrein n'avait pas pensé à amener son diplôme avec elle. Elle était trop tendue lorsqu'elle s'était enfuie. Elle ne pensait ni au travail, ni à l'éducation. Son seul souci était de se sauver et d'échapper au viol et à la mort aux mains des groupes islamistes. « Je ne connais pas de langues étrangères. Je me débrouille en anglais. Quelle école pourrait m'engager pour y enseigner, comme en Syrie, l'art dramatique, surtout là où j'habite, où tout le monde s'exprime en français, une langue dont je ne connais pas un seul mot ? Le métier que j'exerce est loin d'être celui dont je rêve ou qui répond à mes aspirations, mais j'étais obligée de travailler parce que l'argent que nous avions amené avec nous s'était rapidement volatilisé. Ma tante est âgée et mon père est plus tard parti en Allemagne, en compagnie de sa deuxième femme qu'il avait épousée après la mort de sa mère. Ma belle-mère avait de la famille en Allemagne. Elle l'a aidé à partir avec elle. Nous sommes restés ici ma tante, mon frère et moi, à attendre que notre sort soit déterminé ».

Nahrein ne voulait pas passer sa vie au Liban, même si elle y a développé des amitiés et trouvé un emploi qui lui rapporte 600 dollars par mois. « Honnêtement, je me suis habituée à la vie à Beyrouth. J'organise des activités avec mes amis et mes voisins. Chaque dimanche, nous allons à la montagne où nous visitons de belles régions. J'y ai même un copain qui s'occupe de moi et qui ne me laisse rien payer. Mais la vie au Liban est dure. Tout y est cher. Je ne veux pas passer ma vie à nettoyer les ongles des bourgeoises. Aussi, ai-je décidé de voyager ». La jeune fille, élégante, gentille et très correcte dans sa façon de s'adresser aux clientes, a alors présenté son dossier à l'ambassade d'Allemagne. Elle a attendu deux ans, sans obtenir la moindre réponse. Elle voulait s'installer en Allemagne, mais quelqu'un lui a conseillé d'aller en Australie qui délivre rapidement des visas d'entrée sur son territoire. La jeune fille s'est empressée de se rendre à l'ambassade australienne pour déposer une demande d'émigration. Au terme d'une longue attente, elle a fini par obtenir une réponse positive. Sa demande a été acceptée. « J'ai sauté de joie. J'ai senti que la vie me souriait à nouveau. Peu importe ce que je ferai là-bas, ce que je mangerai... Tout ce qui m'importe, c'est d'être traitée comme un être humain qui mérite le respect, qui a sa dignité, qui peut manger, boire et être soigné quelles que soient sa religion, son ethnie et sa nationalité », affirme Nahrein qui retient difficilement sa joie. Elle doit bientôt se rendre à Sydney pour tracer sa voie dans le monde de l'art dramatique et non pas dans le drame cauchemardesque qu'elle a vécu cinq ans durant.



# Les avantages économiques de la présence massive des réfugiés syriens

Bachir el-Khoury\*

Loin des sentiers battus et des analyses souvent faites au sujet des réfugiés syriens et de l'impact négatif de leur présence sur l'économie du pays, une chose est certaine, quoique peu médiatisée : cette présence revêt également des avantages, et pas des moindres.

Si la présence de près de 1,5 million de réfugiés dans un pays de quatre millions d'habitants constitue indéniablement un fardeau aussi bien pour la société que pour l'économie, les analyses et couvertures médiatiques ainsi que les discours politiques souvent tenus à ce sujet au Liban dressent un tableau très sombre, faisant assumer de manière peu objective, à des fins électorales ou par xénophobie, tous les problèmes que vit le pays aux seuls réfugiés syriens.

Les dimensions négatives sont en effet souvent mises en avant, tandis que sur le plan économique, par exemple, l'impact de cette présence est bien plus nuancé que ce qui est généralement véhiculé. En termes nets, le résultat serait même « positif », quoiqu'aucune étude quantitative n'ait encore été élaborée à cet effet.

## Marché de l'emploi : une aubaine pour les sociétés

L'un des principaux avantages – souvent occulté – de l'existence de plusieurs centaines de milliers de travailleurs syriens se situe au niveau de l'importante offre de main d'œuvre bon marché ayant permis à de nombreuses sociétés libanaises de réduire leurs charges salariales et leur coût global dans un contexte particulièrement difficile – lié davantage à des facteurs exogènes qu'à la seule présence massive de réfugiés – et de survivre ainsi aux crises successives que traverse le pays depuis 2011, mais aussi de doper en parallèle la compétitivité de certaines compagnies. Selon l'OIT, 88 % des réfugiés sont payés 40 % de moins que le salaire minimum au Liban (soit près de 280 dollars/mois)<sup>(1)</sup> tandis que des enfants, certains âgés de six ans, sont payés 4 dollars la journée<sup>(2)</sup> dans certaines régions du Nord.

Outre la dimension liée aux multiples abus commis à ce niveau – ces employés ne bénéficiant, par ailleurs, d'aucune couverture médicale ou assurance de travail, ce qui représente des économies supplémentaires pour les patrons concernés – les travailleurs syriens sont souvent sur des marchés où l'offre d'emplois locale est déjà très faible (construction, agriculture, services à domicile, supermarchés, etc.). La concurrence a lieu ainsi davantage avec d'autres employés étrangers sous-qualifiés qu'avec des Libanais, ce qui exerce par ailleurs une pression à la baisse sur les salaires propres à ces créneaux. Cela bénéficie, encore une fois, à l'employeur libanais, en termes de coût de production. Le niveau d'éducation de la population réfugiée est en effet structurellement incompatible avec toute configuration compétitive sur les secteurs convoités par une majorité de Libanais, en sus des restrictions légales qui rendent l'accès à ces secteurs déjà extrêmement limité.

En effet, plus de la moitié des réfugiés sont âgés de moins de 24 ans, dont le tiers sont analphabètes, 40 % ont achevé le cycle primaire et 3 % suivi un cursus universitaire<sup>(3)</sup>. À cela s'ajoute le fait que 92 % des personnes actives<sup>(4)</sup> travaillent au noir. Pour ce qui est des Libanais, le taux de scolarisation dans le cycle primaire s'élevait en 2012 à 106,6 % et dans le cycle secondaire à 86,3 %, tandis que plus de 46 % avaient suivi des études universitaires<sup>(5)</sup>. Ce décalage structurel est d'autant moins propice à une concurrence réelle sur le marché du travail que plus de 83 % de la population active libanaise (formelle) travaille dans le secteur privé<sup>(6)</sup>.

## Consommation locale : 1,5 milliard de dollars par an

Outre le marché du travail, les réfugiés syriens consomment localement à hauteur de 106 dollars par personne en moyenne (chiffres de 2016), ce qui représente – sur la base du nombre officiel des réfugiés enregistrés auprès de l'Onu – près de 1,5 milliard de dollars par an. Cela a permis de doper la consommation privée, qui constitue l'une des principales composantes du PIB, et de contribuer ainsi à la croissance économique, aussi modeste fut-elle au cours des dernières années. Le marché locatif génère, à lui seul, près de 50 millions de dollars<sup>(7)</sup>, sans compter les loyers payés aux propriétaires de tentes dans les camps informels qui varient entre 100 et 160 dollars en moyenne par ménage. L'achat de produits de consommation de base sur le marché local par plus d'un million de réfugiés a par ailleurs dopé les recettes provenant des taxes sur la consommation. Les revenus de l'État ont ainsi progressé d'environ 600 millions de dollars entre 2011 et 2016<sup>(8)</sup>, dont une partie conséquente provient de l'imposition indirecte sur les biens et services. Les réfugiés alimentent également le Trésor public à travers le secteur des télécoms, notamment via la téléphonie mobile, dont le nombre d'abonnés a augmenté d'environ 400 000, à 4,3 millions, entre 2013 et 2016.

(1) [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_240126/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_240126/lang-en/index.htm)

(2) [http://www.ilo.org/beirut/media-centre/fs/WCMS\\_496725/lang-en/index.htm](http://www.ilo.org/beirut/media-centre/fs/WCMS_496725/lang-en/index.htm)

(3) Assessment of the Impact of Syrian refugees in Lebanon and their employment profile [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms\\_240134.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_240134.pdf)

(4) Assessment of the Impact of Syrian refugees in Lebanon and their employment profile [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms\\_240134.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---arabstates/---ro-beirut/documents/publication/wcms_240134.pdf)

(5) Analysis of Lebanon's Education Sector <https://www.bankmed.com.lb/BOMedia/subservices/categories/News/20150515170635891.pdf>

(6) [http://investinlebanon.gov.lb/en/doing\\_business/labor\\_force/profile](http://investinlebanon.gov.lb/en/doing_business/labor_force/profile)

(7) <http://jadchaaban.com/blog/should-the-lebanese-government-get-more-financial-support-for-hosting-refugees/>

(8) Public Finance Monitor for November 2016 <http://www.finance.gov.lb/en-US/finance/ReportsPublications/DocumentsAndReportsIssuedByMOF/Documents/Public%20Finance%20Reports/Monthly/Public%20Finance%20Monitors/2016/Public%20Finance%20Monitor%20for%20November%202016.pdf>



© Œuvre de l'artiste Hamza Al Hanini

Autre source de recettes publiques : les frais des permis de séjour imposés à partir de début 2015, à hauteur de 200 dollars par an, à chaque Syrien âgé de 15 ans et plus. Si seules 20 % des personnes concernées<sup>(9)</sup> renouvellent désormais leurs papiers, cela a permis à l'État, en grande partie grâce aux réfugiés, d'augmenter ses recettes provenant des frais de séjour (toutes catégories d'étrangers confondues), de 35 à 50 millions de dollars entre 2011 et 2015<sup>(10)</sup>.

## Aides étrangères, investissements

Par ailleurs, le Liban reçoit chaque année environ 1,5 milliard de dollars<sup>(11)</sup> d'aides humanitaires de divers organismes régionaux et internationaux pour venir en aide aux réfugiés tandis que plusieurs conférences d'aide aux pays voisins de la Syrie ont eu lieu depuis 2011, du Koweït à Londres en passant par Genève. Lors du dernier sommet international tenu en avril, le pays du cèdre a réclamé une enveloppe de dix milliards de dollars étalés sur sept ans, dont le déboursement reste en revanche encore soumis à étude par les bailleurs potentiels.

Enfin, une partie de la bourgeoisie damascène et aleppine s'est installée à Beyrouth au début de la crise, tandis que certains transferts d'argent vers le système bancaire libanais ont contribué dans une certaine mesure, aussi minime soit-elle, à la croissance de la base des dépôts. Si beaucoup de riches hommes d'affaires syriens ont préféré quitter Beyrouth pour s'installer dans le Golfe ou dans certains pays du Maghreb, ou encore en Europe et aux États-Unis, une minorité se maintient encore et dépense au Liban : location, voire achat d'appartements de luxe et de voitures, scolarisation d'enfants dans des écoles privées, investissements dans des PME et des start-ups, etc.

## Faibles structurelles et incompétence de l'État

Si d'autres avantages économiques de la présence massive des réfugiés peuvent encore être évoqués, il est surtout judicieux et légitime de rappeler – au-delà de l'ensemble des arguments cités ci-dessus, dont certains appuyés par des chiffres – que le problème du chômage au Liban, ainsi que toutes les failles infrastructurelles dont souffre la population locale existaient bien avant le début de la crise syrienne, et cela en raison de l'incompétence de l'État. Certes, le chômage atteint désormais 20 %<sup>(12)</sup>, selon les estimations du FMI, mais cette dégradation est davantage liée à la conjoncture, aussi bien locale que régionale – laquelle a fait chuter la croissance à 1 % en moyenne au cours des trois dernières années, contre plus de 9 % entre 2007 et 2010 – qu'à la présence de réfugiés. Personne ne cherche à nier les retombées négatives de cette présence. Mais ce qui est dangereux et vicieux est que celle-ci est désormais devenue un outil de propagande, parfois surexploité à des fins iniques, loin du discours scientifique, honnête et constructif, ainsi qu'un prétexte pour voiler l'incapacité chronique de l'État. Cette même logique avait été utilisée à l'époque de la tutelle syrienne. On a bien vu le progrès après 2005...

\* Journaliste

(9) Vulnerability Assessment of Syrian Refugees in Lebanon 2016 <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/VASyR2016.pdf>

(10) Public Finance Annual Review 2015 [http://www.finance.gov.lb/en-US/finance/ReportsPublications/DocumentsAndReportsIssuedByMOF/Documents/Public%20Finance%20Reports/Annual/YR\\_2015.pdf](http://www.finance.gov.lb/en-US/finance/ReportsPublications/DocumentsAndReportsIssuedByMOF/Documents/Public%20Finance%20Reports/Annual/YR_2015.pdf)

(11) Lebanon Crisis Response Plan 2017-2020 <http://www.3rpsyriacrisis.org/wp-content/uploads/2017/01/Lebanon-Crisis-Response-Plan-2017-2020.pdf>

(12) <http://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2017/01/24/Lebanon-2016-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-44572>

# Une lecture intersectionnelle du racisme : la politique de droite et ses répercussions sociales au Liban

Rima Majed\*

**Le monde aujourd'hui paraît sombre. L'année qui s'est écoulée a connu des développements politiques inquiétants en Occident, marquant la montée de l'extrême-droite et menaçant d'effondrement les valeurs du système libéral qui était censé prêcher la liberté, la diversité, le multiculturalisme et l'inclusion. Le vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni et l'augmentation des crimes de haine contre les migrants qui a suivi ; l'arrivée de Donald Trump au pouvoir aux États-Unis malgré sa politique manifestement raciste, sexiste et misogyne ; et la montée des mouvements contre-révolutionnaires régressifs dans le monde arabe... autant d'indicateurs sur la période « noire » par laquelle nous passons. Les réussites progressives des dernières révolutions et des mouvements des droits civils semblent être en danger avec cette vague déchaînée de haine, de racisme et de xénophobie.**

Pourquoi cette récurrence ? Serions-nous en train de témoigner des conditions similaires à celles observées en Europe au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont mené à la montée du fascisme et du nazisme ? Comment expliquons-nous cette montée de l'extrême-droite et quelles sont ses répercussions sur les sociétés dans le monde ?

De nos jours, la mondialisation et les valeurs libérales sont en crise. L'idée selon laquelle le monde est un « petit village » où les principes de liberté, de diversité et d'inclusion doivent être respectés est en difficulté. La montée de l'extrême-droite et la propagation d'un discours raciste et xénophobe souligne la vulnérabilité du système libéral qui prêche « les libertés » sans pour autant accorder une attention aux inégalités structurelles. La fragilité de ce système, qui essaie d'aborder les problèmes sociaux par la politique de « la culture » et de « l'identité » loin des conditions économiques, est ressentie avec chaque effondrement économique qui déstabilise rapidement ces valeurs libérales de liberté, de multiculturalisme et d'inclusion, et qui permet la montée du conservatisme social et politique. En effet, depuis le crash financier de 1929 jusqu'à nos jours, chaque crise économique était accompagnée d'une montée de la politique populiste de droite et d'une vague de racisme et de xénophobie exacerbés. Cette observation historique pose d'importants défis aux idéologies poststructuralistes et libérales. Que signifient la liberté et la diversité dans un monde capitaliste où les inégalités sont frappantes, l'exploitation est flagrante et la migration est nécessaire, sinon problématique (notamment avec les histoires coloniales) ? Comment peut-on maintenir et respecter les libertés et la diversité dans une période de difficultés économiques, où la compétition devient encore plus féroce sur les marchés du travail qui connaissent déjà une discrimination sexuelle et raciale ?

En ces temps de crises, « le politiquement correct » s'estompe et les vraies dynamiques du pouvoir et des hiérarchies sociales deviennent plus claires, prenant souvent la vilaine forme du racisme. Par conséquent, on ne peut pas comprendre le racisme et la xénophobie sans une vision large du contexte socio-économique et des conditions structurelles qui facilitent leur montée dans la société. En effet, les répercussions de la crise financière de 2008 continuent de se faire ressentir sur le plan social. Les taux croissants du chômage, l'insécurité économique, l'instabilité politique, les guerres qui se poursuivent, la crise des réfugiés qui a atteint l'Europe et le discours mondial sur la « guerre contre le terrorisme »... sont autant de facteurs qui ont créé un sol fertile au racisme, à la xénophobie et au populisme d'extrême-droite qui a prospéré et accédé au pouvoir dans certains pays occidentaux. Toutefois, le racisme n'est pas récent et sa montée récente en Occident indique son passage d'un état latent et contenu à un état véhément et généralisé à travers des campagnes politiques et une couverture médiatique. Plus encore, le racisme et les politiques populistes d'extrême-droite se sont manifestés dans différents endroits du monde avec des

intensités variables en fonction de leur contexte local. En temps d'instabilité et de troubles, les slogans populistes en rapport avec la « sécurité », le leadership « fort », « la guerre contre le terrorisme », « le nationalisme » et le « contrôle des frontières » peut paraître attrayant partout dans le monde. Cela est évident dans le contexte libanais. Aujourd'hui, le paysage politique libanais est dominé par la politique d'extrême-droite qui varie selon le spectre communautaire entre les libéraux et les conservateurs. Bien que les principaux partis politiques au Liban aient des positions différentes vis-à-vis des causes syrienne et palestinienne, il est clair que leurs politiques d'extrême-droite convergent lorsqu'il s'agit du traitement qu'ils réservent aux ouvriers réfugiés et migrants. Tous les principaux partis politiques au Liban sont complices dans leur façon soit de propager soit de permettre que la culture raciste à l'encontre des ouvriers migrants et des réfugiés se propage sans pour autant essayer vraiment de la contrer. Par conséquent, il est important d'insister sur le fait que ce racisme et cette xénophobie ne sont pas des caractéristiques innées de certaines sociétés ou une conséquence naturelle de la diversité culturelle, raciale ou ethnique. Ce sont des attitudes et des comportements qui se développent à travers un processus actif d'« altérité » qui essaie de dépeindre « l'autre » comme une menace et qui a recours à des boucs-émissaires dans le cadre d'une stratégie qui vise à détourner la responsabilité en la faisant assumer à la société. Le racisme est souvent le résultat d'un discours qui est activement propagé par la classe au pouvoir et ses supports médiatiques d'une manière à détourner la responsabilité de l'État vers les catégories les plus faibles qui sont souvent les réfugiés/migrants. Par conséquent, il est facile de blâmer les réfugiés pour la majorité des problèmes dans le pays comme le manque d'opportunités de travail, la coupure du courant électrique, la congestion routière, la crise du logement, le taux élevé de la criminalité, etc., plutôt que de s'interroger sur le rôle et la responsabilité de l'État. Au contraire, dans un tel contexte de racisme exagéré et de politique populiste, les mesures répressives de l'État à l'encontre des réfugiés sont accueillies et soutenues par certains citoyens qui perçoivent les réfugiés comme une menace politique, économique et sécuritaire. C'est dans de pareilles conditions que le discours sur la « sécurité nationale » devient une priorité et l'emporte sur toute autre cause sociale ou économique aussi pertinente soit-elle. Ainsi, le racisme est une forme de politique identitaire qui établit une discrimination à l'encontre de certains groupes de la société basée sur la hiérarchie des « identités ». Alors que « l'ancien racisme » était axé sur la couleur de la peau ou sur des caractéristiques phénotypiques, « le nouveau racisme » est de nature plutôt culturelle que physique. Il établit des discriminations en se basant sur la nationalité, la culture, la religion, etc. Alors que l'ancien racisme était lié à l'esclavage et la colonisation, la montée du nouveau racisme est intrinsèquement liée à la mondialisation, la migration et la montée de l'idéologie nationaliste et celle de

l'État-nation qui ont contribué à renforcer les frontières de certains groupes d'identités en opposition aux « autres ». À l'instar de nombreux autres types de politiques identitaires, le racisme réussit souvent à masquer des conditions matérielles et structurelles en mettant l'accent sur des stéréotypes et des boucs-émissaires. Il réussit à opposer les pauvres aux malchanceux en jouant la carte de la politique identitaire et du nationalisme. Cela est clair au Liban où, au lieu de faire assumer à l'État la responsabilité des conditions de vie méprisables, un discours raciste s'est propagé reprochant aux réfugiés de « prendre nos emplois », de « menacer notre stabilité politique », de « changer notre culture » et de « menacer notre façon de vivre ». Toutefois, bien que la logique raciste essaie de représenter les réfugiés comme un seul groupe homogène et décrit une hiérarchie claire des identités lorsqu'il s'agit de droits sociaux, politiques et économiques, nous ne devons pas tomber dans le piège consistant à comprendre le racisme d'une manière unidimensionnelle. Un examen plus approfondi des dynamiques du racisme au Liban suggère que celui-ci ne peut être lu que d'une manière intersectionnelle puisqu'il est interprété différemment selon la classe sociale, l'emploi, le sexe et la position politique du réfugié.

Aujourd'hui, les Syriens au Liban ne sont pas perçus et traités sur un pied d'égalité. Le contexte historique de la situation syro-libanaise et les relations sociales sont cruciaux pour comprendre les dynamiques de ces relations aujourd'hui et les conditions qui ont rendu le terrain fertile au racisme et à la discrimination. Toutefois, ce qui semble être le plus intéressant dans l'analyse du discours de racisme à l'encontre des réfugiés syriens du Liban reste le chevauchement entre l'esprit de classe et le racisme. Les couvre-feux imposés aux réfugiés syriens par plus de quarante-cinq municipalités au Liban sont une excellente illustration de ce que je veux dire. Une lecture des termes utilisés dans la majorité des banderoles sur les couvre-feux souligne une discrimination claire et spécifique contre les ouvriers « syriens » ou « étrangers » et non pas contre les réfugiés syriens en général. Cela en dit long sur les dynamiques du bouc-émissaire qui considèrent que les ouvriers pauvres parmi les réfugiés sont ceux qui représentent une réelle menace, et non pas les riches investisseurs étrangers ou les « déplacés » syriens appartenant à la classe moyenne. Par conséquent, ce discours n'est pas un simple discours xénophobe clair contre des « étrangers » ou des réfugiés en général. Il s'agit plutôt d'un discours spécifique contre la classe ouvrière parmi les réfugiés qui est perçue comme un fardeau économique et une menace sécuritaire. Un autre détail intéressant : bien que l'État libanais n'utilise pas le mot « réfugié » vu ses implications légales pour ce qui est de la reconnaissance des Syriens au Liban comme étant des réfugiés, les médias et les discours publics ont commencé à utiliser le mot « réfugié » en référence aux pauvres Syriens des camps, alors que d'autres mots, comme « visiteurs »,



© « La peur » oeuvre de Azza Abou Rabiech

« investisseurs » ou « déplacés » sont utilisés pour faire référence aux Syriens du Liban appartenant à la classe moyenne ou supérieure. Une telle analyse simple du cadrage utilisé dans les banderoles à propos des couvre-feux montre la nature intersectionnelle du racisme et la place centrale qu'occupe la classe sociale dans la compréhension de la discrimination identitaire comme le racisme.

Enfin, malgré l'analyse pessimiste de la montée du populisme d'extrême-droite et du racisme flagrant, il y a toujours une place pour l'optimisme aujourd'hui. Un examen plus approfondi des dynamiques politiques dans le monde le montre : la montée des nouveaux mouvements de gauche en Europe (et la popularité inattendue de Jeremy Corbin au Royaume-Uni), l'organisation contre

le sexisme et le racisme aux États-Unis, les mouvements antiracistes au Liban et les mobilisations renouvelées des communautés pauvres et marginalisées à Hiraq dans le Rif du Maroc constituent tous des indicateurs montrant que l'optimisme de la volonté est toujours vivant !

\* Professeur assistant de sociologie à l'AUB

## L'impact de la situation juridique sur la santé mentale des Syriens au Liban

Hani Rustom\*

**Khalil a traversé la frontière syrienne en 2012 pour suivre des études à Tripoli. Il s'est porté volontaire dans le cadre de plusieurs initiatives locales visant à aider les réfugiés syriens, par souci de contribuer à servir une cause humanitaire. Mais sa situation au Liban est vite devenue instable, ponctuée d'innombrables difficultés quotidiennes. Il a ainsi été plusieurs fois arrêté à des barrages militaires, où il a été interrogé sur son travail et son permis de séjour, qui a fini par lui être retiré. Ces arrestations successives ont fait naître en lui un sentiment d'insécurité et d'instabilité, qui l'a mis dans un état de peur excessive et de volonté de fuir vers l'inconnu.**

Un incident a rendu la vie impossible à Khalil au Liban, et l'a poussé à voyager au Soudan, l'un des seuls pays qui accueille les ressortissants syriens sans visa. Il s'est ensuite dirigé vers l'Irak, puis la Turquie, et ensuite la Suède en passant par la Grèce et l'Allemagne, encourageant tous les risques d'un tel périple, qui vont de l'exploitation au trafic d'êtres humains. « Je souffrais beaucoup, raconte Khalil. À chaque fois que je décrochais un emploi, j'étais obligé de subir des agressions verbales, beaucoup d'insultes, des refus, du harcèlement. Je ne jouissais d'aucun droit de travail. Je ne pouvais pas m'absenter, même en cas de maladie. Le salaire était très bas et variait selon l'humeur de l'employeur. Ce que j'ai vécu au Liban se résume en un mot : injustice. »

Les réfugiés syriens ont subi d'intenses pressions psychologiques et sociales, découlant d'une part de ce qu'ils ont subi des suites de la guerre en Syrie, et d'autre

part des difficultés économiques durant leur séjour au Liban. À ces pressions s'ajoutent actuellement d'autres facteurs qui aggravent les répercussions négatives sur la communauté syrienne, notamment les mesures de sécurité et les modifications continuelles dans les procédés d'octroi de permis de séjour et de permis de travail à l'intention des Syriens.

Seuls la stabilité psychologique, professionnelle et sociale, et le sentiment de sécurité sont susceptibles de donner aux réfugiés syriens la possibilité de s'adapter au Liban hôte. En l'absence d'une telle stabilité, le déséquilibre gagne les communautés de réfugiés, à plusieurs niveaux.

L'application des lois qui régissent les formalités de permis de séjour et de travail des Syriens transforment le Liban en un lieu de résidence forcé où les déplacés syriens n'ont plus aucune latitude de prendre des décisions concernant leur vie. Un facteur auquel s'ajoute leur inaptitude à se déplacer

et à travailler. Toutes ces variations qui affectent leur vie au Liban ont de nombreuses conséquences psychologiques sur les individus comme sur les groupes. Un autre facteur doit aussi être pris en compte, celui de l'augmentation du nombre des non-inscrits, sur lesquels les autorités n'ont aucun pouvoir, et qui constituent un terrain plus fertile au crime et les écarts moraux, comportementaux et violents dans la société.

Toutes ces répercussions provoquent automatiquement des tensions qui finiront par provoquer une explosion à n'importe quel moment, enflammant un conflit aux dimensions multiples. Parmi ces répercussions, nombre de troubles psychologiques, dont le plus récurrent est l'anxiété. Cela est principalement dû à l'angoisse de l'avenir et la peur des arrestations et de la précarité financière. Omar, un jeune qui vit à Tripoli depuis 2012 confie : « Je ressens d'énormes pressions morales dès que je me déplace



à Tripoli. L'énergie que je dépense pour faire face à cette inquiétude née de mon statut illégal, j'aurais pu l'investir dans un travail qui m'assurerait un avenir. »

L'anxiété est considérée comme un malaise psychique aux conséquences graves, qui peut souvent se développer en trouble psychique aux répercussions physiques et morales. Les personnes touchées souffrent alors de perturbation du sommeil, de perte d'énergie dans les tâches quotidiennes, de dépression et, dans certains cas extrêmes, de tendances suicidaires.

Les sentiments de déception et de désespoir sont considérés, pour leur part, comme des malaises psychologiques qu'exacerbe la menace permanente. Ce sentiment continu d'insécurité conduit à une augmentation des sécrétions de norépinephrine, de cortisol et d'adrénaline, trois hormones sécrétées par le système nerveux lorsqu'il s'agit d'affronter ce qu'on appelle le « flight or fight » (fuite ou lutte). Quand le système nerveux déclenche ce procédé, chaque personne réagit à sa manière, soit privilégiant la fuite en se réfugiant dans la dépression, l'isolement et le retrait de toute confrontation, soit recourant à la lutte qui peut prendre la forme de conflits. Dans le cas des réfugiés syriens, ce conflit peut éclater à l'intérieur même de leurs collectivités, ou avec la collectivité libanaise hôte.

De plus, il est impossible d'aborder la question des répercussions psychologiques des pressions légales exercées au Liban sur les réfugiés syriens, sans évoquer leur marginalisation morale et leur tendance à s'impliquer dans des activités à caractère illégal, surtout quand les autorités sont incapables de les poursuivre en raison de leur

clandestinité. Les déplacés syriens, suite aux expériences choquantes qu'ils ont vécues, sont plus susceptibles que d'autres à s'intégrer rapidement dans des environnements qui ne conviennent pas à leur situation, par désir de se réaliser, surtout quand il s'agit d'améliorer leur rendement économique et aider leur famille.

L'application de lois strictes qui limitent leur déplacement, leur accès à un permis de séjour et leur embauche, fait naître en eux une volonté immense de se réaliser, et un sentiment de culpabilité envers la famille et la société, qui poussent les plus jeunes à se réfugier dans des choix considérés comme violents ou illégaux en vue de se faire un peu d'argent. Dans une étude effectuée par l'organisation « International Alert » en 2016, il s'avère que la plupart des jeunes Syriens considèrent la vie au Liban comme un fardeau, et ne voient d'autre solution que l'émigration vers un pays qui leur assure leurs droits ainsi qu'à leurs familles. Ces jeunes estiment que le Liban n'est pas un pays où l'on peut vivre dignement, en raison des pressions exercées sur eux. Ce sentiment de désespoir, et l'impuissance à y changer quoi que ce soit, ont ôté tout sens à la vie des réfugiés syriens, et les rend incapables de s'intégrer dans leur nouveau milieu, ce qui les transforme en bombes humaines à retardement.

Plus encore, les pressions psychologiques dont souffrent les réfugiés syriens au Liban contribuent à exacerber leur sentiment d'oppression, ce qui conduit directement à creuser le fossé qui les sépare de la société libanaise. Ainsi, les Syriens considèrent la société libanaise comme discriminatoire et insensible à leurs souffrances humanitaires. Ce sentiment influe sur les relations et les

liens sociaux entre les deux sociétés, qui se transforment de facto en relation victime-bourreau-sauveteur. De ce fait, la victime, représentée par la société syrienne, cherche à fuir le bourreau, représenté par la société libanaise, par l'intermédiaire du sauveteur qui prend des formes diverses, comme la fuite par des voies illégales hors du pays, là où ces réfugiés risquent la mort par noyade et se trouvent à la merci de trafiquants d'êtres humains.

Ces réfugiés se rassemblent aussi parfois en sociétés marginalisées et isolées à l'intérieur de la société libanaise, obéissant à leurs propres règles, échappant au contrôle de toute institution officielle, à l'instar de ce que sont devenus certains camps palestiniens qui ne sont pas soumis à l'autorité de l'État libanais. Ces sociétés sont souvent marquées par la pauvreté, le besoin et la criminalité, sans compter le travail des enfants ou encore le mariage précoce. Autant de facteurs qui menacent la stabilité et la sécurité de l'État sur les plans économique, politique et social.

Au final, l'État libanais devrait prêter attention à ces facteurs et les traiter de manière sérieuse avant qu'ils ne prennent de l'ampleur et ne se transforment en phénomènes incontrôlables qui déclencheront des conflits internes entre les sociétés libanaise et syrienne, dont les conséquences pourraient être imprévisibles. Des pressions accrues sur une société opprimée et réfugiée peuvent augurer d'une explosion sociale, dont il serait difficile de traiter les effets par les moyens actuellement disponibles.

\* Psychologue analyste

## Le ton des chaînes arabes est dur... et l'accent libanais n'est pas des plus faciles

**Kenan Fakhoury\***

J'avais à peine commencé à humer l'air du Metn que l'harmonisation avec les habitudes libanaises avait déjà commencé. Ces mots brisés en leur milieu me sont venus involontairement, comme pour faciliter mon insertion. Après tout, nous avons très souvent entendu cet accent dans les médias et les œuvres artistiques libanaises, et nous avons toujours voulu le parler un jour pour nous donner un look de stars et d'artistes.

On pourrait croire que cet accent inventé par les Arabes à travers la télévision est facile au premier abord. On penserait qu'il suffit d'imiter les présentateurs et les comédiens. La réalité est moins évidente lorsque l'on se retrouve entouré de natifs de cette langue : écouter ce dialecte « en direct » vous incite à la prudence, de peur d'attirer les sarcasmes. Ainsi, on commence à multiplier les interrogations : dans quel sens le Libanais utilise-t-il tel ou tel terme qu'on n'a jamais entendu, avant qu'il ne soit remplacé dans les médias et la chanson par un mot plus facilement compréhensible par le plus grand nombre ? Sans oublier la difficulté occasionnée par l'introduction dans ce dialecte de termes étrangers, anglais ou français, que le Libanais est seul à employer dans la région, et qu'il réactualise chaque quelque temps. Le Syrien, habitué à s'exprimer exclusivement en arabe durant toute sa vie, a du mal à suivre ces changements.

Pour leur part, les Syriens originaires des régions limitrophes trouvent plus facile de capter cet accent. Il leur suffit de quelques modifications dans la prononciation, de remplacer certains termes par d'autres, pour s'aligner sur l'un des dialectes du territoire libanais, étant donné que ceux-ci varient d'une région à l'autre du pays.

Malgré ce rapprochement naturel avec le Liban, certains habitants de ces régions limitrophes ont préféré, bien au contraire, cultiver l'accent syrien type, qui est celui de la région de Damas. Ainsi, mon ami Johnny, qui me paraît quelque peu conventionnel, a préféré s'en tenir à l'accent damascène. Il m'a raconté son entretien d'embauche avec le directeur d'une société dans la région de Kaslik, détaillant un certain nombre de critères pour être retenu. Face à son recruteur, il n'a pas utilisé un seul mot libanais,

pourtant plus proche de son dialecte natal, préférant adopter l'accent damascène.

De mon côté, un jour que j'étais entré dans le bureau de l'un des directeurs de marchés avec lesquels je collabore en tant que chercheur dans le domaine de la qualité à Beyrouth, je me suis présenté dans une langue embrouillée, où se mêlaient mon dialecte natal et quelques mots de libanais. Ce qui avait ajouté à ma confusion, c'était la nécessité d'agrémenter mon discours de quelques phrases en anglais, indispensables pour définir ma ligne de travail. Pour le directeur, non seulement mon accent était étranger, mais mon prénom l'était également. Résultat : il m'a pris pour un Jordanien ! En effet, pour lui, « Kinan » est le terme utilisé en Jordanie pour désigner les jeunes garçons...

Plusieurs études montrent que les personnes qui font preuve d'une grande capacité à apprendre des langues et des dialectes différents sont souvent caractérisées par leur ouverture d'esprit envers l'autre et leur aptitude à nouer de nouvelles relations, tout comme elles s'intègrent plus facilement dans de nouvelles sociétés. Ces mêmes études notent que les femmes ont davantage de facilité que les hommes dans ce domaine.

Quand on observe l'expérience des réfugiés irakiens au Liban, éloignés de leur pays depuis plus de quatorze ans pour certains, on note un niveau d'intégration bien inférieur à celui des Syriens, établis dans le pays durant les cinq dernières années. Dans les banlieues-est de Beyrouth, à Sad el-Bauchrieh, Sabtié et Jdeidé, on entend davantage d'accents irakiens que libanais ou syriens. Ce sont dans ces quartiers, en effet, que se sont installés des groupes d'Irakiens assyriens, chaldéens et syriaques, en raison de la proximité des évêchés de ces communautés religieuses. Or il n'y a nulle trace du dialecte libanais dans leur langage, et aucun mélange irako-libanais comparable à celui qui a été capté par les Syriens en moins de temps. Certains en attribuent les causes au fait que ces Irakiens portent en eux, depuis des milliers d'années, un mélange ethnique qu'ils ont ramenés au Liban, et qui contribue à leur ghettoïsation dans ces quartiers.

Parler libanais donne à l'étranger une capacité d'adaptation non négligeable dans des domaines professionnels où le recrutement de Libanais est pourtant prioritaire. Voilà pourquoi certains constatent qu'à compétence égale, le Syrien prend souvent l'avantage par rapport au Libanais, dont il est le plus grand compétiteur étranger, dans des domaines où les employeurs n'insistent pas trop sur certains critères comme les langues étrangères ou l'expérience sur le marché local du travail... Le Syrien accepte souvent un salaire moins élevé que le Libanais, supporte des heures de travail supplémentaires, et gagne ainsi sur les deux tableaux. C'est une des réalités avec lesquelles les Libanais ont dû se familiariser ces dernières années.

Malgré cela, parler libanais à la perfection est perçu par les Libanais eux-mêmes comme un signe positif, notamment dans le cas de ressortissants syriens qui trouvent généralement d'autres moyens de s'intégrer que la langue. Les Libanais, de toute évidence, ne sont pas condescendants envers ceux qui essaient de capter leur dialecte, étant donné que les peuples ont naturellement tendance à apprécier ceux qui cherchent à embrasser leur culture. Mais pour certains, notamment ceux qui ont dépassé la notion d'identité et d'appartenance nationales, l'accent étranger ne devrait pas constituer un obstacle à la communication. Toutefois, pour le Syrien, les portes qui s'ouvrent au Liban avec l'adoption du parler libanais en referment d'autres dans son milieu social d'origine. Les rencontres avec la famille ne se passent plus, dans son cas, sans commentaires sarcastiques sur sa nouvelle façon de parler, à chaque terme libanais employé. Il se retrouve souvent en train de se justifier, et de se sentir dans la position de celui qui a trahi ses origines.

Un ami syrien en a fait l'amère expérience : les habitants de son village natal se sont moqués de son nouvel accent libanais sur Facebook. Il s'en est trouvé embarrassé auprès de sa fiancée qui lui a demandé d'abandonner cet accent, afin d'éviter les sarcasmes des amis.

\* Journaliste

## La tragi-comédie des balles perdues

Abdo Wazen\*

**J'ai avec les balles perdues une histoire très personnelle : j'avais six ans quand j'ai été atteint par l'une d'entre elles qui, sans l'intervention de la providence, a failli me tuer. Durant la nuit du 19 juillet 1963, à la fête de la Saint Élie ou du prophète Élia, qui est l'un des saints les plus populaires auprès des chrétiens du Liban, nous célébrions mes frères et moi l'événement sur la terrasse de notre maison, mettant le feu aux pétards et allumant les bougies. Jusqu'au point où la fatigue aidant, nous sommes rentrés dormir sous une tente que nous dressions chaque été près de la vigne...**

Cette nuit-là, de nombreux Libanais célébraient également un discours que venait de prononcer le président Fouad Chéhab, tirant en l'air et proclamant leur appui au chef de l'État. Une heure ne s'était même pas écoulée qu'une balle perdue est venue percuter un des piliers métalliques de la tente puis a ricoché sur moi pendant que je dormais profondément, me blessant à l'aisselle gauche qui a aussitôt saigné. Lorsque mon père et ma mère découvrirent la tache de sang sur mes draps, ils crièrent d'effroi. Mon père me transporta rapidement à bord de sa voiture chez un médecin tout proche qui habitait dans le voisinage.

Le médecin m'a bien examiné, il a observé la plaie et pensé de prime abord que la balle n'avait fait qu'effleurer l'aisselle, sans pénétrer plus profondément. Il en était d'autant plus convaincu que mon état général était parfait, avec juste une blessure au-dessous du bras. Après avoir nettoyé et pansé la plaie, il a demandé à mes parents de me ramener à la maison et de me maintenir en observation. Au cas où un nouveau développement survenait, il fallait me transporter rapidement à l'hôpital. Il a ajouté qu'il m'accompagnerait le lendemain matin à l'établissement pour une radiographie de contrôle, afin d'obtenir des assurances définitives concernant la balle. Le jour suivant, comme prévu, je passai la radio et il s'est avéré que la balle m'avait transpercé l'aisselle, puis glissé jusqu'aux muscles de ma cage thoracique où elle s'était logée. Le médecin dit aussitôt à ma mère d'une voix haute : « Ce qui s'est passé avec votre fils est un miracle ! La balle a quasiment

frôlé le cœur et les artères sans les toucher ». Il y avait à peine l'épaisseur d'un cheveu entre le projectile et mon cœur. Un miracle...

Ce jour-là, je l'avais vraiment échappé belle, sans avoir jamais pris ne serait-ce qu'un seul comprimé de médicament, comme me l'a raconté ma mère. Cependant, les médecins ont continué à m'observer pendant des années de crainte que la balle, encore logée jusqu'à aujourd'hui dans ma poitrine, ne se déplace. Ma mère décida alors de faire un vœu auprès de Saint Élie, qui dans sa miséricorde m'avait sauvé. Depuis ce temps, Saint Élie était devenu mon protecteur permanent, jusqu'à il y a quelques années lorsque j'avais renié ma foi avant de l'embrasser à nouveau, mais ceci est une autre histoire.

La balle perdue qui m'a touché a suscité chez moi une grande peur des tirs, qu'ils soient aveugles ou pas. Jusqu'à maintenant, je ne supporte pas d'entendre les coups de feu, et tout le long de nos guerres libanaises j'ai beaucoup enduré face à cette frayeur. Et jusqu'à maintenant encore, à chaque fois que j'entends des tirs je me cache. Je ne sais si je suis lâche, mais j'estime que pareille lâcheté est très légitime.

Les Libanais ont la passion du tir. On pourrait même dire qu'il s'agit de leur passe-temps favori. Un loisir étrange rarement prisé par les peuples. Ils aiment tirer en toutes circonstances : mariage, naissance, funérailles, réussite aux examens scolaires... Parfois, les Libanais n'attendent même pas l'occasion. Ils tirent en l'air lorsque l'un de leur leader prononce un discours incendiaire, savourant ce qu'ils considèrent comme une

victoire. D'ailleurs, ils sont toujours à la recherche de victoires, mêmes imaginaires, pour tirer. C'est une maladie qu'ils ont naturellement dans le sang, et que la plupart d'entre eux ont héritée de leurs parents et grands-parents. Imaginez que des citoyens attendent le survol au-dessus du Liban des nuées d'oiseaux migrateurs pour leur tirer dessus à balles réelles. Oui, à balles réelles avec des armes de guerre, pas des fusils de chasse, tout en sachant que ces volatiles ne sont pas comestibles.

Des Libanais « inconscients ». C'est ainsi que je les ai qualifiés et continuerai à la faire sans hésitation. Ils ne se soucient nullement des victimes innocentes qui tombent, entre tués et blessés, du fait de ces tirs criminels. Comme s'il s'agissait d'ennemis et non de frères au sein de cette patrie. Et le pire est que ces gens-là, loin de se rendre compte et d'être dissuadés, insistent à poursuivre cette pratique mortelle. Ils ont plaisir à entendre le sifflement des balles et admirer le tracé des projectiles, surtout la nuit quand ceux-ci dessinent des traits lumineux dans le ciel. Et je me souviens encore de certains Libanais qui tiraient ce qu'on appelle des « balles traçantes », le cœur empli de joie.

Il y a un mois, le cinéaste libanais Philip Aractingi avait lancé une campagne via Facebook et les réseaux sociaux contre ces tirs aveugles au Liban, après qu'une balle perdue eut brisé la vitre d'une fenêtre de son appartement et a failli atteindre son fils qui s'en est miraculeusement sorti. Le célèbre réalisateur, qui avait couvert les différentes péripéties de la guerre libanaise dans un important film intitulé « Sous les bombes », a publié la photo de la vitre brisée traversée par la balle et les dégâts occasionnés à l'intérieur de la chambre. Dans le texte qu'il a également publié, il dénonce le « criminel » et appelle à faire face à cette pratique barbare qui continue d'avoir cours au Liban.

Moins de vingt-quatre heures après le début de cette campagne, chaleureusement accueillie par les internautes, une jeune fille tombait victime d'une autre balle perdue, alors qu'elle se trouvait au balcon de son appartement, dans le quartier de Tarik Jédidé. Elle est morte sur le coup. Auparavant, une autre jeune fille du nom de Sara Sleiman a été tuée à Zahlé par une balle perdue. Au lendemain de son décès, ses parents ont distribué un émouvant testament qu'elle avait écrit et dans lequel elle faisait don de ses organes aux personnes qui en ont besoin. Une autre fois, plus de cinq civils ont été touchés en vingt-quatre heures dans diverses régions. En fait, on ne recense plus au Liban les noms des victimes des tirs en l'air : ceux qui tombent du balcon de leur domicile, en marchant sur le trottoir, dans les places publiques, les écoles... Même la Sûreté générale ne possède pas les chiffres exacts du nombre des victimes, lesquelles vont en augmentant. Et en dépit des appels lancés ici et là, assortis de campagnes musclées des forces de l'ordre, les amateurs de coups de feu insistent à poursuivre sans retenue leur action criminelle.

Il n'est pas étonnant en tout cas que cette funeste pratique s'étende à toutes les régions libanaises. Les férus de tirs à l'aveuglette et appartiennent à toutes les communautés et

confessions et tous se rejoignent autour de cette coutume, considérée comme une pure tradition populaire remontant à bien avant la guerre civile. Les coups de feu doivent accompagner toutes les occasions quel que soit leur nature : tristesse, joie ou « lutte » politique... Ainsi, les noces ou les obsèques ne sont jamais complètes sans tirs à balles réelles. Seules les armes à feu confèrent à ces manifestations un halo de respect et de fierté. Certains de ces passionnés de tirs ne ratent pas une occasion pour utiliser leurs armes. Durant la nuit du Nouvel-An, les fêtards sortent leur panoplie et font feu dans la liesse. Une fois, une femme a été vue sur une des chaînes de télévision, tenant en main une mitrailleuse en affirmant : « Il ne saurait y avoir de Saint-Sylvestre sans tirs, le bruit des balles est enchanteur ».

Le plus surprenant est que les gardes du corps et les accompagnateurs de certains dirigeants politiques n'hésitent pas à sortir leurs armes à maintes occasions, notamment si leur chef a prononcé un discours patriotique enflammé. Face à cette pratique, certains ont entrepris de remplacer les armes par des pétards et des feux d'artifice, une habitude à l'origine très prisée des Libanais les jours de fêtes et de célébrations, l'essentiel étant que la poudre et les pétarades se fassent entendre.

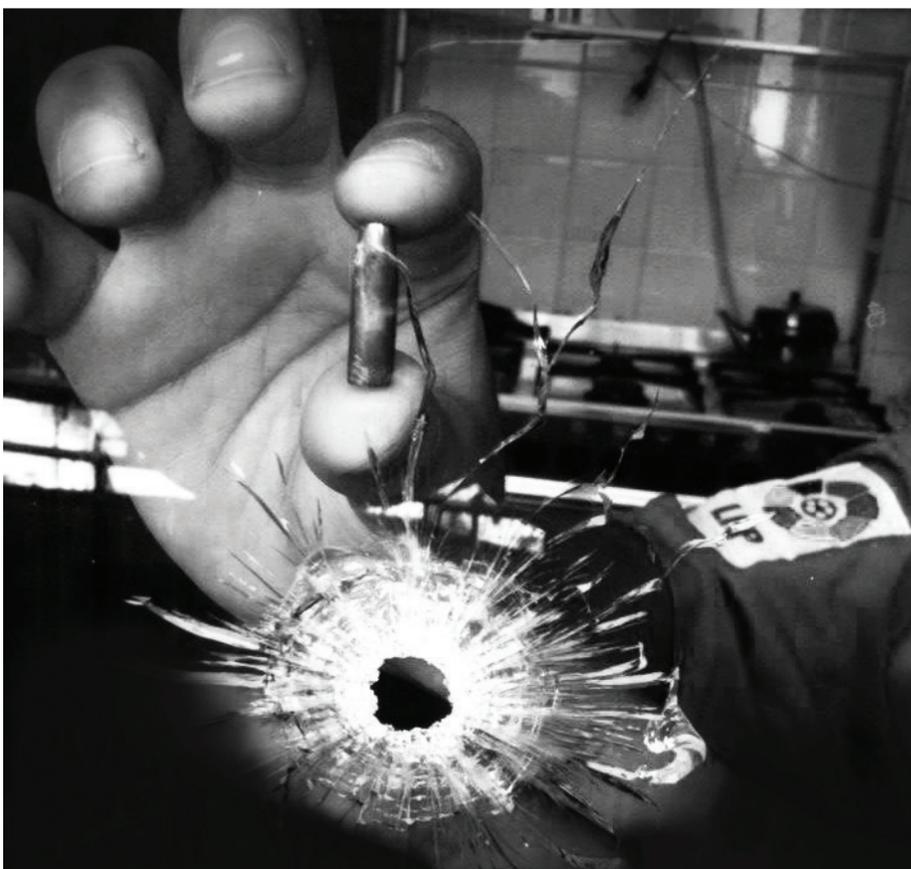
Le 30 novembre 1949, l'écrivain Fouad Sleiman s'est déchaîné dans un article en première page du quotidien an-Nahar contre les tireurs de balles en l'air, les accusant de mépriser les balles qui ont contribué à façonner les plus importantes révolutions et libérations des patries et des peuples à travers l'histoire. Il a ainsi écrit : « Balles, combien vous êtes méprisables au Liban ! Balles de mon pays, que vous êtes bon marché ! Dans mon pays, votre héroïsme est humilié ».

Cette pratique funeste et criminelle n'est pas nouvelle. Loin d'être le résultat de la guerre civile libanaise et des multiples guerres qui ont suivi, elle constitue une véritable tradition dans ce pays. On raconte ainsi que les grands parents évoquaient les balles qu'ils tiraient dans tous les sens en s'exclamant : « Quel son affectueux ! ».

Un bien étrange phénomène, que cette pratique des tirs aveugles au Liban. Mais quelle jouissance le sifflement des balles peut-il procurer à ces inconscients ? Quel plaisir peuvent tirer ces criminels en tuant de façon aléatoire des innocents ? Les Libanais utilisent les armes à feu non pas pour manifester leur joie, mais pour envoyer aux autres – quelques soient ces autres – un message signifiant qu'ils ont des armes et qu'ils sont prêts. Cette funeste tradition a été transmise à travers des générations qui ont vécu des séries de conflits civils, puis s'est consolidée au cours de la guerre libanaise, laquelle n'a pas encore connu son véritable épilogue, ses interrogations restant toujours posées à défaut de connaître des réponses transparentes.

Il m'a toujours semblé que la paix civile ne sera véritablement enracinée que lorsque tous le Libanais oublieront cette passion des tirs aveugles et se débarrasseront définitivement de leurs armes individuelles. Il incombe à l'État de les convaincre et de leur prouver que lui seul est la référence et le sanctuaire.

\* Journaliste et écrivain



# Les implications sur la ville et la vie quotidienne des politiques des loyers

Public Works Studio

Nadine Begdache, Monica Basbous, Abir Saksouk

En général, la question de l'habitat au Liban est abordée sous quatre angles : d'abord l'incapacité d'assumer les frais de logement, avec la hausse affolante des prix des terrains et ceux des loyers au regard du salaire minimum et des dépenses ménagères ; ensuite, la grande différence entre l'offre et la demande ; troisièmement, les pressions permanentes pour expulser et déplacer les locataires et enfin, l'augmentation des disparités économiques et sociales, ainsi que la séparation des quartiers qui entraîne une parcellisation de la ville.

Dans ce contexte, les anciens loyers assurent un logement à plus d'un demi-million de personnes dans les grandes villes libanaises. Beyrouth en a la plus grande part (près d'un quart de million) et elle est suivie par Tripoli. Mais depuis la dévaluation de la livre libanaise pendant la guerre civile, la loi sur les loyers a suscité une grande controverse entre les propriétaires de ces appartements et ceux qui y habitent, car le loyer initial a perdu de sa valeur. La situation est devenue encore plus compliquée en raison des politiques de l'après-guerre qui ont permis au secteur privé de devenir le premier pourvoyeur de logements, tout en imposant un modèle économique basé sur la promotion immobilière sans garde-fous.

Avec l'opération de restructuration de l'État qui a eu lieu dans les années 90, les vieux loyers (encore basés sur le système de contrôle des baux imposé par l'État, qui avait permis à de nombreuses familles de s'installer dans la capitale avant la guerre) sont devenus un vrai problème que tous les projets de loi qui ont été présentés n'ont pas réussi à résoudre. En 1992, le système de contrôle des baux dans les nouveaux contrats a cessé d'avoir cours. L'État a ainsi renoncé à un contrat social en matière de logement qui était resté en vigueur pendant près de 50 ans, alors que le problème des anciens contrats a été laissé de côté. A partir de ce moment, l'affaire des anciens loyers a été associée à la revendication en faveur de logements abordables et convenables. L'adoption d'une politique de logement basée sur des considérations sociales est devenue une sorte de carnet de route pour aboutir à une solution équitable du problème des anciens loyers.

Mais cette problématique a pris une nouvelle dimension avec la hausse astronomique des prix de l'immobilier, qui a ouvert la perspective de réaliser des bénéfices énormes avec l'évacuation des anciens locataires. En principe, les anciens locataires étaient indemnisés et devaient recevoir un montant s'élevant à 40 % de la valeur du logement. Cette équation a annoncé la victoire de la valeur financière de la maison (ou de l'appartement) sur sa valeur sociale. Les résidents de la ville ont ainsi pu assurer leurs dépenses de base dans l'absence de sécurités sociales dans tous les domaines : éducation, santé, retraite et logement.

En mai 2014, une nouvelle loi sur les loyers a été adoptée et présentée comme « la » solution au problème des anciens loyers sous le slogan de l'équité en faveur des anciens propriétaires. Mais cette loi a été adoptée sans aucune étude du nombre de locataires et de propriétaires, de leurs conditions socio-économiques, ou de la composition résidentielle de la ville. Avec l'adoption de ce texte, le discours général dans ce dossier s'est polarisé sur la dichotomie locataire-propriétaire, occultant le rôle des pouvoirs publics dans le déroulement de cette crise. D'un autre côté, plusieurs études, dont celle du Legal Agenda, ont mis en évidence le fait que la nouvelle loi profite principalement aux détenteurs de grands capitaux. Selon le rapport de ce dernier, la loi prévoit dans les détails des

procédures très complexes et coûteuses dont les méandres posent des conditions favorables aux conflits et aux affrontements entre propriétaires et locataires. L'étude précitée aboutit à la conclusion suivante : la loi est un symptôme de « la puissance de l'engagement du Parlement à donner l'avantage aux détenteurs de grands capitaux et à leurs intérêts, même si cela se fait aux dépens de la mission première de l'État qui est celle d'assurer la stabilité et l'harmonie sociales. »

## L'avenir de la cité et la cohésion sociale

Les quartiers habités par les anciens locataires se distinguent par la diversité de leur composition sociale en termes de revenus, de confessions, de communautés, d'origines et de nationalités. De plus, l'histoire culturelle et urbaine des quartiers est intimement liée à leurs anciens habitants. Ces quartiers sont ainsi les derniers témoins des relations sociales et économiques qui ont été déchirées par la guerre civile. En même temps, ils permettent à une couche variée de la population de pouvoir habiter en ville. Ainsi, ils représentent un potentiel de diversité et d'intégration. Malgré le fait que Beyrouth abrite des habitants de différentes nationalités et appartenances, les transactions foncières et le développement immobilier, ainsi que le marché du logement, ont produit de nouvelles lignes de démarcation entre les quartiers. L'évacuation des anciens locataires complète donc la transformation des quartiers en foyers de gens fortunés, répartis selon leur appartenance confessionnelle. La ville est ainsi devenue une occasion d'augmenter la fortune des élites, tout en reflétant les rivalités politiques entre les partis au pouvoir. En parallèle, les autorités publiques renoncent tout rôle dans l'organisation du logement selon une vision urbanistique qui conserverait l'environnement bâti historique et renforcerait la cohésion sociale. De plus, elles ont effectivement retiré les sécurités sociales et mis en péril la sécurité du logement. Ce retrait de l'État entraîne une plus grande influence des autorités confessionnelles et de leurs géographies respectives, ainsi qu'une baisse du rôle de la citoyenneté dans la construction de la paix civile.

La nouvelle loi reporte donc le mandat de l'autorité judiciaire envers la préservation des intérêts des détenteurs de capitaux. Elle constitue également un instrument permettant de générer des mécanismes novateurs et violents servant à priver les habitants de la ville de la possibilité de rester dans les logements et les quartiers qu'ils ont longtemps habités. Cette loi s'accompagne d'un discours qui cherche sciemment à mélanger les concepts et à limiter le droit de résidence à celui de la propriété. Le droit à la propriété s'étend donc aux dépens d'autres droits et de l'intérêt public. De la sorte, la loi devient également un instrument symbolique pour priver les habitants de leur capacité à faire face à l'expulsion et à jouer un rôle dans l'avenir de leur ville, tout en augmentant leur précarité. Les conséquences de cette loi ne touchent



pas uniquement les couches sociales les plus faibles (les personnes âgées, les handicapés, les non-Libanais et ceux qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté) : l'expulsion des anciens habitants participe à augmenter la proportion des démunis et des marginalisés. Les habitants de Beyrouth ne sont donc pas confrontés à la menace d'expulsion à cause de leur situation juridique, mais à cause des politiques qui réduisent les droits civils et les considèrent comme un obstacle face au développement immobilier. Ceci favorise des pratiques humiliantes et blessantes à l'égard des habitants et places dans la position de devoir prouver leur « légitimité » à rester dans la ville.

## « Dessiner Beyrouth à travers les récits de ses locataires »

C'est dans ce contexte que s'est développé le projet : « Dessiner Beyrouth à travers les récits de

ses locataires » (2015-2016). Cette recherche vise à étudier l'impact du développement immobilier et des politiques de marché en vigueur sur les droits résidentiels à Beyrouth, ainsi que le déplacement forcé d'un grand nombre d'habitants, touchant particulièrement ceux au revenu limité. Le projet vise à étudier, mais aussi à concevoir et réaliser des stratégies pour faire face à l'évacuation constante des habitants de la ville. Une série d'ateliers de travail autour de six quartiers de Beyrouth (Bachoura, Tarik Jédidé, Badaoui, Mousseitbé, Roum (Hôpital Orthodoxe) et Chiyah) a permis de recenser les différents moyens par lesquels les habitants de Beyrouth accèdent au logement. Le point de départ était d'établir une lecture historique du logement en fonction des quartiers, tout en se posant une question essentielle : par quels moyens les personnes habitent-elles en ville lorsqu'elles ne sont couvertes par aucun droit de propriété ?

- Ce travail a également permis d'identifier des pistes de réflexion sur le logement abordable, à travers la cartographie des bâtiments abandonnés, des appartements vides, des vieux loyers, des arrangements diversifiés et précaires et des changements de propriété.

### Le logement par location

L'une des principales conclusions de ces recensements effectués sur des immeubles construits avant 1992 est que le loyer, ancien ou nouveau, est le principal moyen pour accéder au logement. Dans certains quartiers le pourcentage de locataires dépasse la moyenne à l'échelle de Beyrouth (qui est de 49,5 %, selon une étude de l'UNDP datant de 2008) pour atteindre 66 % dans le quartier de Badaoui et 52 % dans le quartier de Roum (Hôpital Orthodoxe). Le pourcentage des vieux loyers dans les quartiers recensés atteint en moyenne 23 %. Ce pourcentage augmente dans les quartiers anciens qui ont conservé leur tissu urbain historique.

À Mousseitbé, par exemple, le pourcentage de locataires est inférieur à la moyenne et il est égal à celui des immeubles

neufs construits après 1992. Par contre, dans les vieux quartiers intérieurs de Mousseitbé, tel que le quartier de Hay el-Leja à l'Est et les ruelles de Furn, de Bacha, et de Sofh, la plupart des résidents sont des anciens propriétaires et locataires qui se partagent les bâtiments.

### L'évacuation et l'investissement

Malgré la crise du logement, le pourcentage des bâtiments vides est élevé dans les quartiers que nous avons étudiés. Ce pourcentage varie entre 10 et 12% du vieux tissu urbain (pré-1992). Par exemple, à Tarik Jédidé, sur 381 immeubles recensés, 17 sont vides suite à des expulsions, ainsi que 8 appartements. De plus, 19 immeubles sont menacés d'expulsion. Un de ces immeubles comprend 28 appartements, habités pour la plupart par des personnes âgées. De même, dans le quartier de Roum (Hôpital Orthodoxe) et la rue Mar Mikhaël, 11 immeubles résidentiels ont été évacués et transformés en restaurants ou bars. Nous avons aussi trouvé un ensemble de 13 immeubles résidentiels à Mousseitbé, près de la mosquée, qui ont été évacués et vandalisés.

Ceci est un échantillon des chiffres que nous avons recensés au cours de notre étude. En approfondissant l'examen des mécanismes d'expulsion, il apparaît que le transfert de propriété et les nouveaux grands projets – incompatibles avec le tissu urbain et social de ces quartiers – constituent le principal motif d'expulsion. Dans le quartier de Roum (Hôpital Orthodoxe), par exemple, les prix des appartements sont passés de 1 200 dollars le mètre carré à 4 050 dollars aujourd'hui alors que 75 % des habitants de Rmeil sont locataires à faible revenu. Dans le même sillage, le prix du mètre carré à Tarik Jédidé est désormais de 2 400 dollars, alors que les habitants du quartier ont en majorité des revenus limités.

Il faut aussi noter le fait que ces nouveaux projets viennent remplacer des espaces partagés ainsi que des lieux symboliques à forte signification sociale. A titre d'exemple, le cinéma Olympia-Vendôme à Mar Mikhaël, ainsi que plusieurs immeubles historiques classés, ont été remplacés par une tour de 19 étages. De même, une nouvelle construction s'est érigée sur les ruines d'une maison de retraite à Chiyah.

## Récit de quartier

### Joumana et l'éloignement de Tarik Jédidé

Joumana et sa famille de sept personnes vivent un véritable supplice depuis leur départ de la maison où ils sont nés et ont grandi à Tarik Jédidé (place Abou Chaker) et leur relogement à Barja, située au sud de la capitale.

La famille a été contrainte de quitter son domicile « historique » pour s'installer dans une région avec laquelle elle n'a aucun lien, à part la nouvelle maison où elle habite désormais. Elle a dû se déplacer après la vente de l'immeuble de Tarik Jédidé à une société immobilière, qui a décidé de le démolir pour ériger un nouvel immeuble. La famille de Joumana n'est pas la seule à avoir subi ce sort. Tous les anciens locataires se sont retrouvés dans cette situation, étant donné que les indemnités versées par la société immobilière étaient dérisoires et ne leur permettaient pas d'acheter ou de louer des appartements à Beyrouth.

La famille avait acheté la maison de Barja il y a dix ans. Elle l'avait proposée à la vente à plusieurs reprises car elle hésitait à s'y installer. Une fois certaine de ne plus pouvoir habiter à Beyrouth, la famille a pris un crédit bancaire pour rendre la maison habitable. L'éloignement du lieu où la famille a grandi – avec ses habitudes, ses lieux familiers, ses voisins et ses amis – a développé chez elle

un sentiment d'isolement. La famille se sent « étrangère » et ne parvient pas à s'adapter à son nouvel environnement. Il faut ajouter à cela la longue distance à parcourir chaque jour pour se rendre au lieu de travail à Beyrouth, sans compter le prix élevé des transports et les embouteillages.

Au bout d'un an de résidence à Barja, Joumana a décidé de quitter le domicile familial pour s'installer à Beyrouth. Elle a loué une chambre dans un appartement, en colocation avec d'autres jeunes filles. Au début, la décision d'habiter en colocation était difficile pour elle, mais cela restait la situation la plus économique et la plus facile, le prix des loyers étant très élevé et l'achat d'un appartement impossible. Cette atmosphère de tension et de désarroi a affecté la famille entière de Joumana, et en particulier sa mère, qui a souffert de la solitude et de la difficulté d'intégration. Après avoir été arrachée du lieu où elle a passé soixante années de sa vie, son état de santé s'est détérioré et elle a été hospitalisée à plusieurs reprises. Sur ce sujet, Joumana confie que tous les anciens voisins ont subi les mêmes pressions. Ils ont dû partir et s'installer à Jiyeh, Jadra et Siblène.

## Les vieux résidents, maillon faible face aux investisseurs de Mar Mikhaël

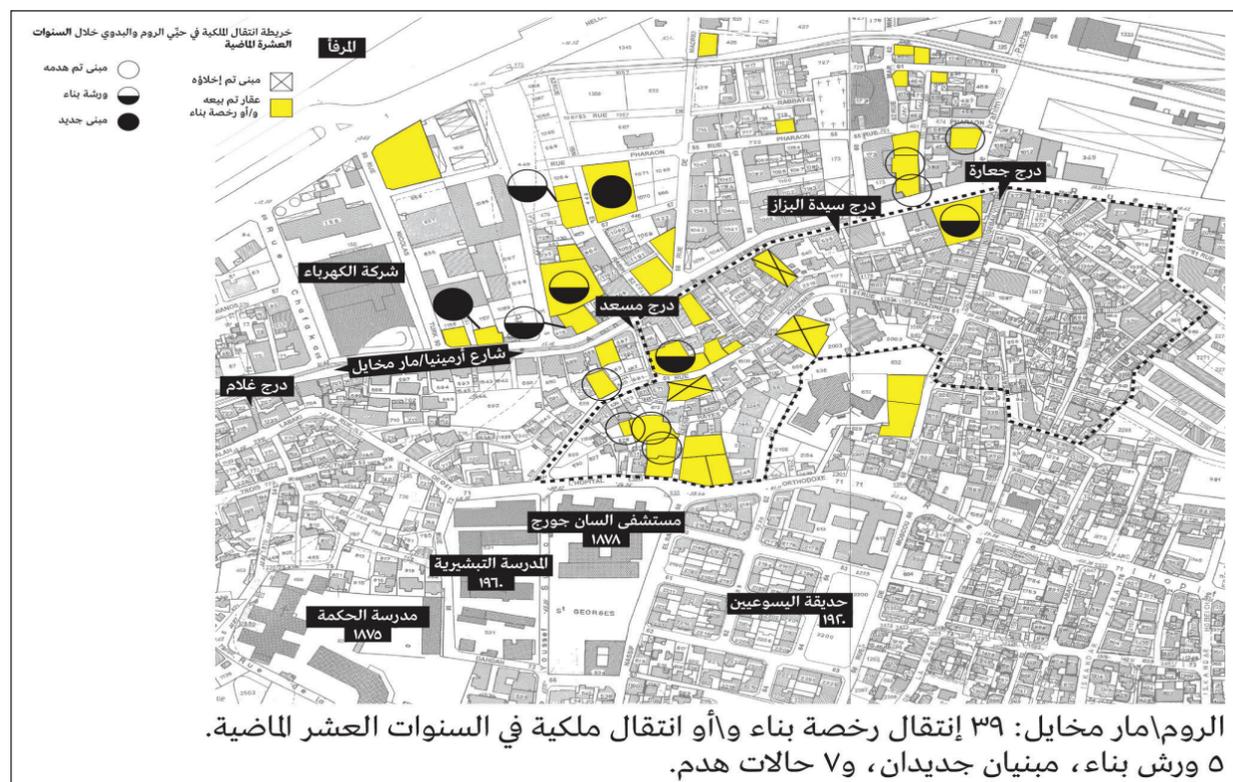
Sur la parcelle numéro 641 à Mar Mikhaël habitaient Georgette (une dame âgée), Oum Michel et son mari handicapé, Madame Hayate, la famille Nassif, la famille Abou Wahid, et Monsieur Georges. Au total, la parcelle regroupait trois bâtisses dans lesquelles logeaient six familles : quatre étaient anciens locataires et deux étaient anciens propriétaires. Il y avait aussi le magasin de Garo, donnant sur la rue principale de Mar Mikhaël. Le

propriétaire initial avait construit la partie antérieure de la parcelle dans les années trente. Puis dans les années cinquante, il avait construit les deux autres parties postérieures. Après son décès, ses onze héritiers étaient devenus propriétaires du lotissement. Deux d'entre eux seulement vivaient sur place, plus précisément dans la première bâtisse située à l'avant du terrain. En 2011, une société immobilière appelée Michelange avait acheté les parts des propriétaires qui ne vivaient plus sur les lieux, mettant ainsi en difficulté les propriétaires résidents qui ont ainsi été contraints de vendre leurs parts.

La société immobilière a progressivement expulsé les résidents, tout en préparant un grand projet. Le nouveau propriétaire a mis la maison de Georgette sous scellés dès son décès, avant même que ses héritiers ne puissent entrer dans la maison et récupérer ses affaires. Les cinq autres familles n'ont pu, à leur tour, rester dans le quartier en raison de la hausse astronomique des prix de l'immobilier et ont dû se déplacer hors de Beyrouth.

C'est une histoire parmi de nombreuses autres à Mar Mikhaël.

Avant 2006, c'était un quartier industriel à la limite de Beyrouth où les artisans, les forgerons et autres travailleurs traditionnels se côtoyaient depuis les années 20 du siècle dernier. Il y a dix ans, les restaurants, bars et galeries d'exposition ont décidé d'investir dans ce quartier en raison de ses loyers abordables et de son caractère social et urbain particulier. Cette transformation économique a brusquement augmenté les prix des appartements dans le quartier, provoquant de grands bouleversements en termes d'accès au logement. L'étude effectuée a ainsi montré que la plupart des immeubles de Mar Mikhaël appartiennent à plusieurs héritiers qui se partagent les actions d'une même parcelle. En général, lorsque les propriétaires sont nombreux, il est difficile de partager la propriété, surtout à cause des taxes élevées sur les successions. C'est pourquoi il est aisé pour les sociétés immobilières de convaincre les propriétaires de vendre leurs parts, surtout ceux qui n'habitent plus les lieux. Mais si une partie des héritiers vend, les autres sont rapidement contraints de suivre, surtout ceux qui possèdent de petites parts. De plus, de nombreux petits propriétaires considèrent la vente comme un acquis financier qui va leur assurer leur retraite, en l'absence d'autres garanties sociales.



## Michel, tailleur entre le centre-ville et la rue al-Khazinayn

Michel le tailleur a migré à Beyrouth avec sa famille à la recherche d'une bonne éducation dans une des écoles de la ville. Son père, agriculteur, avait refusé de quitter son village et sa terre, mais il voulait assurer à ses enfants le meilleur enseignement possible. Il a donc loué un appartement pour sa famille près d'une école dans le quartier de Roum (Hôpital Orthodoxe) et venait leur rendre



visite régulièrement.

Michel a donc grandi dans ce quartier, qui est pour lui rempli de souvenirs, entre la station du train et celle du tramway. Il raconte d'ailleurs comment lui et ses camarades se débrouillaient pour ne pas payer 5 piastres, en se faufilant dans le wagon par la porte arrière.

Il raconte aussi avec tristesse certaines pratiques courantes dans le quartier de Gemmayzé, qui ont disparu avec le temps. Par exemple lorsqu'il y avait un décès dans le quartier, le défunt dans son cercueil était placé sur le toit d'une voiture, et au passage du convoi, tous les commerçants fermaient leurs échoppes en signe de respect. Aujourd'hui, la mort a perdu sa solennité et désormais décès et mariages sont célébrés dans le même bâtiment à la même heure...

Michel a appris la couture dans une des boutiques de la ville et il y a acquis une grande expérience. Une fois qu'il s'est senti prêt sur le plan professionnel, il a loué une boutique à Borj el-Ghazal, près de la place al-Borj, connue aujourd'hui sous le nom de place des Martyrs. Il a passé 29 ans à travailler dans cette boutique au même emplacement, jusqu'au jour où Solidere l'a expulsé, moyennant une indemnité dérisoire. C'est dans cet immeuble que Michel a loué son premier lieu de travail dans la capitale. Le propriétaire du bâtiment a essayé de le sauver de la barbarie de Solidere en s'y attachant à l'aide d'une chaîne pour tenter d'empêcher les bulldozers de le détruire. Michel raconte que la résistance du propriétaire n'a pas empêché les policiers de le détacher et de l'éloigner après l'avoir humilié devant les caméras de télévisions locales. Pour le punir de son geste, Solidere n'a pas versé au propriétaire ses indemnités comme convenu, et a poursuivi la démolition comme si de rien n'était. Michel est ensuite revenu au quartier de Roum (Hôpital Orthodoxe) où il a ouvert une nouvelle boutique dans la rue al-Khazinayn. Il y travaille encore jusqu'à aujourd'hui.

## Le transfert de propriété aux investisseurs locaux à « Camp Hagine »



خريطة الملكية

Jeannette est une des résidentes de « Camp Hagine » dans la région de Badaoui. Elle habite à quelques pas de l'église des arméniens orthodoxes. Son domicile est très petit. Il fait à peine 55 m<sup>2</sup> et comprend un salon, une chambre à coucher, une cuisine et une salle de bains. Elle y réside depuis l'an 2000 avec son mari. Mais ce dernier est décédé il y a quatre ans, et Jeannette vit désormais avec sa fille, elle-même mère de deux enfants. Jeannette est couturière, mais elle ne gagne pas beaucoup d'argent car ses tarifs sont modiques : 2 000 LL pour raccourcir un pantalon, par exemple. L'appartement appartient en réalité au Wakf arménien. C'est donc l'Église arménienne qui lui loue l'appartement pour un loyer stable de 200 dollars par mois. Ce montant n'a pas changé depuis son arrivée, il y a 17 ans. Auparavant, Jeannette et sa famille vivaient à Mar Mikhaël sous un ancien contrat de location. Cependant, son frère s'était mis d'accord avec le propriétaire pour évacuer l'appartement moyennant une indemnité qu'il n'a pas partagée avec elle. Jeannette affirme qu'elle a été spoliée de ses droits.

Le « Camp Hagine » a été conçu en tant que projet résidentiel en 1929. Il avait été consacré aux réfugiés arméniens arrivés à Beyrouth en 1922, fuyant le génocide en Cilicie. A cette époque, la Croix-Rouge et les autorités du Mandat Français avaient pris des mesures pour dresser des milliers de tentes dans le secteur de la Quarantaine. A partir de 1926, sur une initiative d'associations arméniennes et avec l'aide des autorités du Mandat, des solutions permanentes ont été proposées pour loger les réfugiés arméniens en dehors des camps. Ils ont donc été progressivement déplacés vers des zones proches de la Quarantaine, dont le « Camp Hagine ». Historiquement, le camp est formé de trois grandes parcelles d'une superficie totale de 25 000 m<sup>2</sup>. L'association des « Camarades de Hagine » a acheté les terrains, les a regroupés et divisés de sorte à loger 400 familles. Le règlement intérieur du projet interdisait la démolition dans ce quartier, même avec le temps.

Pendant des décennies, le « Camp Hagine » a assuré des logements à des groupes sociaux à revenus limités. Pourtant, en dépit de l'interdiction de destruction, toujours en vigueur, il y a désormais un important mouvement d'achat de terrains dans le quartier. Depuis 1992, 21 lotissements ont changé de propriétaires. Cinq d'entre eux sont occupés par de vieux locataires, 8 appartenaient aux frères Ara et Mahir Dikassian, dont l'un donnant sur la rue Arménie et qui est en train d'être transformé en restaurant.

## Les déplacés syriens au Liban, une crise à têtes multiples

Wassef Awada\*

Rien n'est plus difficile pour l'esprit que d'aborder la crise syrienne et ses répercussions sur le Liban voisin dans tous les domaines : sociaux, économiques, quotidiens, sécuritaires et évidemment politiques. En pensant qu'il y a au Liban plus d'un million de réfugiés syriens, deux idées contradictoires viennent à l'esprit.

La première porte sur le poids que constitue ce nombre si élevé de déplacés dans un pays dont le nombre d'habitants résidents ne dépasse pas les 4 millions. La seconde, par contre, porte sur le caractère humanitaire de cette présence, car tous ces gens ont été contraints de quitter leur pays dans des circonstances dramatiques pour vivre dans des conditions tout aussi dramatiques.

Les Libanais, qui ont vécu les affres de la guerre civile pendant de longues années peuvent, mieux que d'autres peuples, comprendre le déchirement que représente la fuite hors de son pays et le drame que constitue l'émigration et le refuge sous d'autres cieux pendant toutes ces années, alors que les efforts de la communauté internationale ne sont pas à la hauteur de l'ampleur de cette crise.

Loin des chiffres et des statistiques, ce n'est plus un secret que de dire que la crise syrienne va crescendo et annonce désormais l'émergence de problèmes insolubles. Au début du mois de juillet, le gouvernement libanais s'est penché sur ce dossier avec beaucoup de sérieux, mais les divisions politiques dans le pays, notamment sur l'attitude à adopter, avait empêché l'adoption d'une décision adéquate et concrète. Toutes les parties sont en effet d'accord pour le retour des déplacés chez eux, mais elles ne s'entendent pas sur les moyens d'y parvenir. Et rien n'indique qu'une solution de rechange pourrait pointer à l'horizon.

Le poids de cette présence massive de réfugiés pèse donc sur les Libanais et cela se traduit parfois par des comportements inhumains que leurs auteurs justifient par le recul des services, la concurrence de la main d'œuvre syrienne qui coûte moins cher aux employeurs libanais et des incidents sécuritaires dus à l'infiltration d'éléments armés et de terroristes dans les camps de réfugiés. De même, la recrudescence d'une façon significative de la criminalité dans leur pays renforce la méfiance et le rejet des Libanais à l'égard des réfugiés syriens. En résumé, on peut dire qu'il n'y a pas de solution prête à l'emploi pour régler ce problème de façon radicale et définitive, tant que se poursuit la crise en Syrie. Il est tout de même possible de réduire son poids et de limiter ses effets négatifs. Mais cela suppose une coordination entre le Liban, la Syrie et la communauté internationale. Il s'agit ainsi de fournir des garanties pour la création de zones sûres en Syrie, qui pourraient pousser les réfugiés à rentrer dans leur pays dans des conditions acceptables. Certains ont évoqué la possibilité de réglementer la présence des Syriens au Liban. Mais il faut préciser à cet égard que l'État libanais, avec ses moyens modestes et ses multiples considérations politiques, demeure impuissant. Il peine déjà à régler les problèmes de ses propres citoyens. Il est donc illusoire et vain de lui demander d'organiser efficacement la présence d'étrangers sur son territoire...

\* Journaliste, membre du Conseil de l'ordre des rédacteurs



© Création de l'artiste Dima Nachawi

L'œuvre est centrée sur les relations bienveillantes entre Syriens et Libanais. Elle met en évidence l'interaction et l'échange d'expériences dans les domaines de la culture et de l'art. Elle reflète aussi la similitude entre les mouvements de la société civile dans les deux pays, pour activer le rôle du citoyen/citoyenne dans la vie politique et civile.



Implemented by  
**KFW**



Empowered lives.  
Resilient nations.

Le projet du Pnud « La consolidation de la paix au Liban » œuvre depuis 2007 pour le renforcement de la compréhension mutuelle et la promotion de la cohésion sociale, en abordant les causes profondes du conflit au Liban. Le projet a aussi travaillé récemment sur le traitement de l'impact de la crise syrienne sur la stabilité sociale au Liban.

Le projet soutient les différents groupes, allant des dirigeants et acteurs locaux, aux éducateurs, journalistes, jeunes et militants de la société civile, dans le développement de stratégies à moyen et à long terme visant la consolidation de la paix, la gestion des crises et la prévention des conflits.

#### Pour plus d'informations:

Le Projet « La consolidation de la paix au Liban »  
Arab Bank Building - 6ème étage  
Riad El Solh Street  
Nejmeh, Beirut - Lebanon  
Telephone: 01- 980 583 ou 70-119160

[www.lb.undp.org](http://www.lb.undp.org)

[www.lb.undp.org/PBSupplement](http://www.lb.undp.org/PBSupplement)



#### Conçu par:

Omar Harkous  
Hassan Youssef

#### Traduit par:

Scarlett Haddad,  
Nada Merhi, Susanne  
Baaklini, et Tilda  
Abou Rizk

#### Edition et révision:

Gaby Nasr